

Libération

Deux approches diamétralement opposées.

Et cela donne à réfléchir

Au Maroc, entre l'Etat social et le néolibéralisme, un démantèlement des droits au profit du marché



A l'opposé, l'Espagne a réussi à bâtir un Etat-providence grâce à des politiques social-démocrates



En perspective de la CAN 2025

Le Maroc instaure le visa électronique



Lutte antiterroriste

La stratégie marocaine saluée par deux experts américain et espagnol

Lutte antiterroriste

La stratégie marocaine saluée par deux experts américain et espagnol

Actualité

La mise en échec, mercredi, d'un plan terroriste d'une extrême gravité visant le Maroc, témoigne à nouveau de l'efficacité de la stratégie antiterroriste "solide" du Royaume, a indiqué l'expert américain, Ido Levy.

"Le Maroc a, une fois de plus, démontré sa capacité à démanteler les cellules terroristes dans le pays et à déjouer leurs complots avant qu'ils ne se matérialisent", a relevé ce chercheur associé au Washington Institute for Near East Policy, dans une déclaration à la MAP.

Il a souligné que des opérations antiterroristes d'envergure, comme celle qui viennent de mener les services de sécurité marocains contre les projets funestes de Daech, "continueront de constituer un élément important de tout effort concerté visant à affaiblir ce groupe terroriste en Afrique".

L'analyste américain a, dans ce cadre, mis en avant le caractère "crucial" de la coopération pour obtenir des "gains stratégiques" dans la lutte contre les organisations terroristes dans le continent.

Evoquant les relations de coopération entre Rabat et Washington en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, il a qualifié le Royaume de "membre clé" de la coalition mondiale anti-Daech.

Et l'analyste de souligner l'importance de coordonner les efforts multilatéraux pour répondre, avec la même efficacité, aux menaces terroristes dans l'ensemble de l'Afrique.

De son côté, l'universitaire espagnol, Rafael Esparza Machin, a indiqué que la mise en échec, mercredi, d'un plan terroriste extrêmement dangereux visant le Maroc, à

l'instigation et sur incitation directe d'un haut dirigeant de l'organisation Daech dans la région du Sahel, témoigne de "l'efficacité de l'approche proactive" marocaine en matière de lutte contre le terrorisme.

L'approche antiterroriste marocaine "s'est révélée être un modèle efficace et de référence aux niveaux régional et international, eu égard aux plans terroristes déjoués jusqu'à présent par les services de sécurité marocains", a souligné M. Esparza Machin dans une déclaration à la MAP.

En avortant un énième plan terroriste d'une extrême gravité, les services marocains de sécurité ont une fois de plus démontré leur efficacité, a affirmé l'expert des questions maghrébines, relevant que le professionnalisme et la vigilance dont les services marocains ont toujours fait preuve ont permis de prévenir des attaques dangereuses en préparation.

En matière de lutte antiterroriste, le Maroc met en œuvre une stratégie globale qui repose sur l'anticipation et l'action préventive, laquelle lui a permis de juguler des menaces d'une extrême gravité, a-t-il soutenu.

L'expert a, en outre, fait observer que la coopération étroite avec l'Espagne renforce l'efficacité de l'approche marocaine et consolide le rôle fondamental du Royaume du Maroc contre la propagation de l'extrémisme violent.

"Les deux pays agissent en tant que partenaires proactifs en matière de sécurité et de lutte contre le terrorisme, raffermissant ainsi une collaboration stratégique qui renforce la stabilité régionale", a-t-il conclu.



Démantèlement d'une cellule terroriste liée à la branche africaine de "Daech"

Saisie d'un engin explosif supplémentaire en phase de montage aux environs de Rabat

Les recherches et investigations en cours suite au démantèlement, mercredi, d'une cellule terroriste liée à la branche africaine de l'organisation "Daech" ont permis la saisie d'objets supplémentaires, à savoir un engin explosif en phase de montage, composé d'une bonbonne de gaz reliée à des tuyaux et des fils électriques.

Un communiqué du Pôle DGSN-DGST indique que ces nouveaux objets saisis ont été découverts dans une zone inhabitée dans le lotissement Sidi Larbi à Ain Aouda, aux environs de Rabat, après avoir été enfouis sous des amas de terre par les membres de cette cellule appréhendés à Tamesna.

Le Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ) a mobilisé des engins de forage pour extraire les composantes de cet engin explosif, qui ont été inventoriés et mis sous scellé des objets saisis dans le cadre de cette affaire, ajoute la même source.

Le Maroc élu au Comité exécutif de l'Organisation de la coopération numérique

Le Royaume du Maroc a été élu membre du Comité exécutif de l'Organisation de la coopération numérique (DCO), lors de la 4e Assemblée générale de cette organisation, tenue mercredi à la Mer Morte, en Jordanie.

En marge des travaux de cette Assemblée Générale, la ministre déléguée chargée de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration, Amal El Fallah Seghrouchni, s'est félicitée, dans une déclaration à la MAP, de cette élection qui illustre les efforts considérables que le Royaume ne cesse de déployer dans le domaine de l'économie numérique et dans le suivi permanent de ses évolutions.

Il s'agit tout particulièrement des évolutions en rapport avec les technologies de pointe, l'Intelligence Artifi-

cielle (IA) et les chantiers de transformation numérique et de technologies de l'information, ainsi que de l'accompagnement des jeunes entrepreneurs et des startupeurs dans les domaines numérique et de l'IA, a-t-elle précisé.

Mettant en avant l'expérience et l'expertise accumulées par le Maroc dans ce domaine, la ministre a relevé que cette élection bien méritée est à même de renforcer la position du Maroc au sein de l'organe de prise de décision de la DCO et de contribuer au développement des orientations et des politiques de cette organisation internationale, qui remplit un rôle éminent dans le développement de l'économie numérique et des technologies d'information dans ses pays membres.

Outre le Maroc, le Sultanat

d'Oman, Chypre, l'Arabie Saoudite et le Pakistan ont été élus au Comité exécutif au titre de 2025, aux côtés de la Jordanie qui assurera sa présidence au cours de cette session.

La 4e Assemblée générale de la DCO a examiné, entre autres, des solutions innovantes afin de relever les défis entravant la réalisation d'un développement global et durable dans le monde numérique, ainsi que les moyens de renforcer la coopération numérique et la recherche de stratégies susceptibles de contribuer à l'accélération d'une transformation numérique globale, outre des questions stratégiques de coopération numérique entre les pays membres dans la perspective de développer davantage l'économie numérique et le soutien à

l'innovation.

En marge de l'Assemblée générale, l'Organisation de la coopération numérique a remis des prix de la prospérité numérique, notamment au Marocain Abdellatif Belmkadem, président de l'Institut national d'innovation et de technologie avancée.

La DCO a été fondée en 2020 dans le but de renforcer la collaboration et la coopération dans l'entrepreneuriat, l'innovation, la croissance des entreprises et l'emploi dans une économie numérique partagée.

Elle regroupe la Jordanie, le Maroc, l'Arabie Saoudite, le Koweït, le Sultanat d'Oman, le Bahreïn, le Qatar, le Bangladesh, le Ghana, le Pakistan, Chypre, Djibouti, la Gambie, la Grèce, le Nigeria et le Rwanda.



Le Général de Corps d'armée, Inspecteur Général des FAR, reçoit à Agadir le Commandant de la Force de la mission onusienne dans les provinces du Sud du Royaume

Dans le cadre des rencontres périodiques entre les FAR et la Mission des Nations unies dans les provinces du Sud du Royaume, le Général de Corps d'Armée, Mohammed Berrid, Inspecteur Général des FAR et Commandant la Zone Sud, a reçu, mercredi au siège de l'Etat-Major de la Zone Sud à Agadir, le Général de Division MD Fakhru'l Ahsan, Commandant la Force de la mission onusienne dans les provinces du Sud.

Lors de cette rencontre qui a été l'occasion pour échanger sur les activités de la mission, les deux responsables se sont félicités des niveaux exceptionnels atteints en matière de coordination dans les domaines opérationnels, sécuritaire, de déminage et de soutien logistique, indique un communiqué de l'Etat-Major Général des FAR.

En perspective de la CAN 2025

Le Maroc instaure le visa électronique

À l'approche de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2025, le Maroc a annoncé la mise en place d'un visa électronique spécifique, baptisé "Yalla", pour les supporters étrangers souhaitant assister à cet événement ainsi qu'une application mobile "Yalla". Cette application sera essentielle pour les supporters, leur permettant de gérer divers aspects de leur expérience lors de la CAN 2025. Elle inclura des fonctionnalités liées à la billetterie, au calendrier des matchs et aux procédures de visa. Cette initiative ambitionne d'offrir une expérience fluide et agréable aux visiteurs étrangers.

En facilitant l'accès au territoire grâce au eVisa et à l'application Yalla, le Royaume espère attirer un grand nombre de supporters et faire de cet événement un succès retentissant.

Cette initiative a pour objectif de renforcer la sécurité lors de cette grande manifestation sportive. En effet, en permettant un filtrage plus efficace des visiteurs avant leur arrivée, ce visa électronique se présente comme un rempart contre d'éventuelles menaces sécuritaires. Les autorités marocaines auront la possibilité de refuser l'entrée aux individus fichés pour des antécédents de violences dans les stades, grâce à une collaboration accrue avec Interpol, via ses bases de données internationales, et des fédérations de football.

Ce dispositif s'inscrit dans une stratégie plus large visant à assurer la sécurité des fans, des joueurs et des infrastructures. Les



organiseurs comptent également sur un renforcement des contrôles aux frontières, notamment dans les aéroports et aux points d'entrée terrestres, pour éviter l'infiltration de groupes à risque.

La CAN, réputée pour la ferveur et la passion de ses supporters, attire réguliè-

ment des foules enthousiastes. Cependant, certains groupes de supporters ultras, connus pour leur radicalisme, pourraient poser des défis sécuritaires, surtout si des rivalités historiques entre nations se traduisent par des affrontements dans et en dehors des stades.

Les précédentes éditions de la CAN ont été marquées par quelques incidents liés à des débordements de supporters. Pour l'édition 2025, le Maroc mise sur un déploiement renforcé des forces de l'ordre, l'installation de caméras de surveillance dans les enceintes sportives et aux abords des sites touristiques, ainsi que sur un encadrement strict des groupes de supporters étrangers.

A rappeler que l'instauration de ce visa électronique s'inscrit dans la continuité des efforts du Maroc pour faciliter l'accès au territoire. Depuis le lancement du système de visa électronique en juillet 2022, le Royaume a délivré près de 386.000 e-visas jusqu'à fin 2024, dont 95% à des fins touristiques. Cette démarche a contribué à attirer des visiteurs de 111 nationalités, avec une augmentation notable des demandes en provenance de pays comme l'Inde, le Pakistan, le Nigeria et l'Égypte.

La CAN 2025, prévue du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026, se déroulera dans six grandes villes, à savoir Agadir, Casablanca, Fès, Marrakech, Rabat et Tanger. Grâce à l'application "Yalla" et au visa électronique, le Maroc entend offrir une expérience unique et sécurisée aux supporters, tout en mettant en avant son hospitalité légendaire et sa passion pour le football. Ce sera également une sorte de répétition grandeur nature en prévision du Mondial 2030 qui sera organisé conjointement par le Maroc, l'Espagne et le Portugal.

H.T

Le Conseil des ministres français se réjouit de la décision du Salon international de l'agriculture d'accueillir le Maroc comme le premier pays étranger invité d'honneur

Le Conseil des ministres français, présidé mercredi par le président Emmanuel Macron, s'est réjoui de la décision du Salon international de l'agriculture d'accueillir le Maroc comme son invité d'honneur.

Evoquant l'enjeu de ce salon et son importance, le Conseil des ministres français relève que dans le souci "d'une meilleure appréhension de la géopolitique agricole, la France se réjouit de la décision du Salon international de l'agriculture d'avoir souhaité

faire du Maroc l'invité d'honneur de ce salon".

Pour la première fois depuis sa création, le Salon international de l'agriculture (SIA) en France, prévu du 22 février au 2 mars prochain à Paris, met à l'honneur un pays étranger, le Maroc.

Le Royaume sera présent à ce grand salon à travers un pavillon central de 476 m², où seront exposés notamment les produits labellisés du terroir marocain issus du

travail des coopératives qui ont un savoir-faire séculaire et des produits agricoles qui reflètent la richesse et la diversité de ce secteur.

Le public aura également l'occasion de redécouvrir d'autres aspects de l'authenticité et de la spécificité marocaines, à travers des animations culturelles et artistiques, des dégustations de produits et de mets marocains.

Organisée sous le signe "Une fierté

française", la 6^{ème} édition du Salon international de l'agriculture accueillera plus de 600.000 visiteurs. Quelque 4.000 animaux y seront exposés et 1.000 exposants seront présents sur une superficie de 16 hectares où seront installés 9 pavillons.

Pour les organisateurs, chaque année, ce rendez-vous unique célèbre la richesse et la diversité de l'agriculture française, tout en offrant un cadre convivial de rencontres et d'échanges.

4ème Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière

Le Prix international Mohammed VI témoigne de l'engagement constant du Maroc pour la prévention des accidents



Le Prix international Mohammed VI pour la sécurité routière témoigne de l'engagement constant du Maroc en faveur de la prévention des accidents et de la sensibilisation des usagers de la route, mettant en lumière les initiatives innovantes dans ce domaine, a souligné mardi à Marrakech le président de la Fédération routière internationale (FRI), Dimitris Mandalozis.

S'inscrivant dans une dynamique soutenue de promotion des bonnes pratiques, cette distinction internationale vise à favoriser une prise de conscience de l'importance de la sécurité

routière, a relevé M. Mandalozis dans un entretien accordé à la MAP, en marge de la 4ème Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière, tenue du 18 au 20 février dans la cité ocre.

"Toute action destinée à accroître la sensibilisation du public à l'importance de la sécurité routière et à réduire les accidents ne peut que s'inscrire dans la bonne direction", a indiqué le président de la FRI dont la mission est d'encourager et de promouvoir le développement et la gestion des réseaux routiers sûrs, efficaces et durables à l'échelle mondiale.

Evoquant les efforts déployés par le

Royaume pour réduire les accidents de la route et améliorer la sécurité des usagers, l'expert international a salué les avancées enregistrées en matière de prévention des risques et de promotion d'une culture de responsabilité partagée.

"Nous constatons une amélioration significative dans ce domaine et percevons l'engagement des acteurs concernés à améliorer la situation sur les routes marocaines, ce qui est encourageant", a soutenu M. Mandalozis.

Il s'est félicité à cet égard de la qualité de l'organisation de la Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière, un lieu de convergence des décideurs et des experts du monde entier animés d'une volonté commune de concrétiser leurs ambitions en actions tangi-

bles.

"Je suis optimiste quant à l'avenir de la sécurité routière", a affirmé le président du FRI, estimant que le lancement d'initiatives novatrices, à l'instar du Prix international Mohammed VI pour la sécurité routière lancé à l'occasion de cet événement majeur, ne manquera pas de contribuer à une sensibilisation optimale aux risques des accidents.

Placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la 4ème édition de la Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière réunit des délégations officielles conduites par plus de 100 ministres en charge des secteurs du transport, de l'intérieur, des infrastructures et de la santé.

Engagement planétaire pour réduire de moitié le nombre de décès à l'horizon 2030

Les participants à la 4ème Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière, réunis à Marrakech, ont réaffirmé mercredi leur engagement à mettre en œuvre le Plan mondial pour la Décennie d'action des Nations unies pour la sécurité routière 2021-2030, visant à réduire de moitié le nombre de décès sur les routes.

Lors d'une session spéciale baptisée "Engagements pour accélérer les progrès", les représentants des différents pays ont présenté les politiques et mesures qu'ils comptent adopter pour atteindre cet objectif.

Les engagements SMART (spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporellement définis) incluent l'adoption de nouvelles législations, l'amélioration des infrastructures routières, l'intégration des technologies innovantes et le renforcement des systèmes de collecte de données.

De même, un financement supplémentaire a été promis pour garantir l'implémentation effective de ces initiatives.

Afin d'assurer le suivi de ces engagements, les participants ont plaidé pour une coopération accrue avec l'ensemble des parties prenantes, soulignant l'importance d'un cadre de gouvernance efficace pour accélérer les progrès.

Ces engagements, qui constituent un élément nouveau et essentiel de cette quatrième Conférence ministérielle mondiale, seront consignés dans les actes officiels de la rencontre.

Le Maroc participe au Caire à la réunion préparatoire du 7e Congrès du Parlement arabe et des présidents des assemblées et Parlements arabes

Les travaux de la réunion préparatoire du 7ème Congrès du Parlement arabe et des présidents des assemblées et Parlements arabes ont débuté, mardi au Caire, avec la participation du Maroc.

Le Maroc prend part à cette réunion avec une délégation composée de Mohamed El Bakkouri, représentant de la Chambre des conseillers au sein du comité préparatoire du 7ème Congrès du Parlement arabe et président de la commission économique et financière au Parlement arabe, ainsi que de la députée Nadia Touhami, vice-présidente de la Chambre des représentants.

Cette réunion, qui rassemble des représentants de toutes les sections parlementaires arabes membres du Parlement arabe et de l'Union parlementaire arabe, s'assigne pour objec-

tifs de discuter, d'examiner et de formuler des observations autour du projet de document du 7ème Congrès du Parlement arabe et des présidents des assemblées et Parlements arabes en vue de son approbation lors de la séance plénière, prévue samedi.

Intitulé "Vision parlementaire arabe pour réaliser et renforcer la coexistence pacifique", le document aborde les mécanismes parlementaires visant à renforcer la coexistence pacifique au sein des sociétés arabes et permettre aux parlementaires d'élaborer des législations modernes à même de construire des sociétés fondées sur la diversité, le respect mutuel, la consolidation du tissu social et le renforcement du sentiment d'appartenance et de solidarité malgré les différences.

Intervenant à l'ouverture de cette réunion, le président du Parlement

arabe, Mohammed bin Ahmed Al Yamahi, a souligné que les travaux de la réunion préparatoire de ce congrès visent l'élaboration d'un plan d'action parlementaire arabe unifié pour soutenir la résistance du peuple palestinien.

Ce plan, a-t-il poursuivi, comprend un certain nombre d'axes liés à la cause palestinienne, notamment les constantes de la position parlementaire arabe envers cette cause et les développements graves qu'elle traverse, ainsi que les propositions liées à l'action parlementaire arabe pour soutenir la cause palestinienne.

Et d'ajouter que ce congrès sera centré sur l'élaboration du document intitulé "Vision parlementaire arabe pour réaliser et renforcer la coexistence pacifique" qui sera soumis au sommet arabe ordinaire, prévu à Bagdad, pour examen et approbation.



Conférence arabe sur le foncier

Appel à Rabat au renforcement des droits des femmes à la propriété foncière

Les participants à deux tables rondes organisées, mercredi à Rabat, dans le cadre de la troisième Conférence arabe sur le foncier, ont appelé à renforcer les droits des femmes à la propriété foncière compte tenu de son impact sur la prospérité familiale la stabilité sociale.

Les participants ont passé en revue les principaux défis auxquels font face les femmes en matière de propriété et de gestion des terres, ainsi que les expériences réussies dans la région arabe dans ce domaine, soulignant que garantir aux femmes des droits clairs et protégés en matière de propriété foncière contribue à améliorer les conditions de vie des familles, à élargir les possibilités d'éducation et à renforcer la stabilité des sociétés, contribuant ainsi à un développement plus équitable.

S'exprimant à cette occasion, Abdelrahim Idalrais, professeur à l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II, a indiqué que l'expérience marocaine représente un modèle d'inspiration au niveau arabe, ajoutant que les réformes législatives, telles que la modification des lois réglementaires relatives aux terres collectives, ont contribué à l'autonomisation des femmes en matière de droits fonciers et à l'amélioration de leur connaissance juridique.

A cet égard, M. Idalrais a appelé au renforcement des programmes de sensibilisation et de formation en faveur des femmes, à la mise à jour des lois pour consacrer l'égalité dans le domaine du foncier et à l'adoption de politiques plus inclusives dans le monde arabe.



La directrice par intérim du Centre d'Inclusion des Femmes au Foncier (CIFF), Yamina Imani, a assuré que l'expérience marocaine en matière d'implication des femmes dans le domaine du foncier est un modèle pionnier au niveau arabe, précisant que les réformes juridiques et les initiatives sociales ont contribué à renforcer la présence des femmes et à faire en sorte qu'elles bénéficient de leurs droits de propriété et de disposition des terres.

Le Centre s'emploie à sensibiliser les femmes à leurs droits fonciers, à leur fournir un soutien juridique et l'accompagnement nécessaire leur permettant de surmonter les obstacles sociaux et administratifs qui peu-

vent empêcher de bénéficier des terres, en particulier dans les zones rurales, a ajouté Mme Imani, notant que cette expérience a permis la mise en place d'un modèle intégré qui combine l'autonomisation juridique, la sensibilisation et la réhabilitation économique des femmes.

Cette expérience peut constituer une référence importante pour les pays arabes qui cherchent à renforcer l'accès des femmes au foncier, a fait savoir Mme Imani, rappelant l'importance du partage d'expériences et du développement de politiques plus globales qui tiennent compte des spécificités culturelles et juridiques de chaque pays.

D'autres interventions ont mis en avant

la nécessité de développer des cadres juridiques et institutionnels plus complets pour garantir les droits des femmes à la propriété foncière, tout en promouvant des campagnes de sensibilisation pour lutter contre les discriminations fondées sur le genre.

Par ailleurs, les intervenants se sont penchés sur l'importance d'une implication plus accrue des femmes dans les processus décisionnels liés à la gestion des terres et à la planification urbaine ainsi que de renforcer les partenariats entre les gouvernements, la société civile et les organisations internationales en vue de solutions durables, affirmant que l'autonomisation des femmes dans le foncier est une étape cruciale vers le développement durable et la stabilité socio-économique.

La troisième Conférence arabe sur le foncier est organisée à l'initiative du ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, le Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), le Réseau mondial des instruments fonciers (GLTN) et l'Initiative arabe sur le foncier, sous le thème "Solutions foncières pour les investissements, la résilience et l'innovation", en partenariat avec la Banque mondiale, l'Union Européenne et l'Agence allemande pour la coopération internationale (GIZ).

Cet événement, qui se poursuit jeudi, réunit près de 300 participants en présentiel et plus de 1.000 en ligne, dont des experts du foncier et des représentants gouvernementaux, des ONG, des institutions académiques et du secteur privé.

Le Conseil des droits de l'homme tient sa 58^{ème} session à Genève

Le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (CDH) tiendra sa cinquante-huitième session ordinaire du 24 février au 4 avril à Genève, sous la présidence de la Suisse.

La session s'ouvrira lundi prochain, sous la présidence de l'Ambassadeur Jürg Lauber, Représentant permanent de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, avec des allocutions du Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, du Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, Philémon Yang, du Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Volker Türk, et du ministre suisse des Affaires étrangères, Ignazio Cassis, a-t-on annoncé, mercredi à Genève.

Durant six semaines, le Conseil examinera plus de 80 rapports présentés par le Secrétariat des Nations Unies et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, par des experts des droits de l'homme et d'autres organes d'enquête concernant de nombreux thèmes et intéressant la situation des droits de l'homme dans près de quarante pays.

Au total, le Conseil tiendra vingt débats interactifs avec des titulaires de mandats au titre des procédures spéciales.

La session commencera par un débat de haut niveau auquel prendront part, du 24 au

26 février, des hauts dignitaires représentant plus de cent pays, dont le Maroc, qui traiteront de questions relatives aux droits de l'homme ayant un intérêt particulier pour leur pays ou qui suscitent leur préoccupation.

Au menu de cette 58^{ème} session figurent l'examen de rapports et des débats sur la situation des droits de l'homme en Palestine et dans les autres territoires arabes occupés, en République démocratique du Congo, en Haïti, en Ukraine, entre autres.

Le Haut-Commissaire présentera le 3 mars la mise à jour de son rapport annuel portant sur la situation des droits de l'homme dans le monde. Il présentera avant cela, le 27 février, un rapport complet sur la situation des droits de l'homme au Soudan, ainsi qu'un compte rendu oral sur la situation des droits de l'homme au Myanmar.

Toujours au cours de cette cinquante-huitième session, le Conseil sera saisi de nombreux rapports préparés à sa demande portant sur les thèmes notamment de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, la situation des défenseurs et défenseuses des droits de l'homme, ainsi que les droits culturels, le logement convenable, les effets de la dette extérieure, le droit à l'alimentation, les droits de l'homme et terro-

risme, le droit à la vie privée et les droits de l'homme et l'environnement.

S'agissant des droits de l'enfant, le Conseil examinera les rapports établis par les Représentantes spéciales du Secrétaire général chargées, respectivement, de la question de la violence contre les enfants et de la question des enfants et des conflits armés. Il tiendra sa réunion annuelle d'une journée consacrée aux droits de l'enfant, sur le thème du "développement de la petite enfance", avant d'examiner le rapport du Rapporteur spécial sur la vente et l'exploitation sexuelle d'enfants.

Le 5 mars, le Conseil examinera, dans le cadre d'un dialogue approfondi, un rapport du Haut-Commissariat concernant la justice transitionnelle.

Le 10 mars, le Conseil examinera le rapport de la Rapporteuse spéciale sur les droits des personnes handicapées. Le même jour, le débat annuel sur les droits des personnes handicapées portera sur "les technologies numériques et d'assistance, la lutte contre le cyberharcèlement et l'inclusion numérique".

Dans le cadre de l'Examen périodique universel (EPU), le Conseil examinera, du 24 au 26 mars, les rapports issus des travaux menés par son Groupe de travail chargé de l'EPU portant sur quatorze pays : Norvège,

Albanie, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Portugal, Bhoutan, Dominique, République populaire démocratique de Corée, Brunéi Darussalam, Costa Rica, Guinée équatoriale, Ethiopie, Qatar et Nicaragua.

Lors de cette session, le Conseil organisera en outre des réunions-débats consacrées à plusieurs autres thèmes. Il s'agit du trentième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing (24 février), de la contribution du pouvoir judiciaire à la promotion des droits de l'homme et à la question de la peine de mort (25 février), l'alerte rapide et la prévention des génocides (5 mars), la réalisation des droits de l'homme dans le cadre de la pérennisation et du renforcement des progrès réalisés dans la riposte au VIH et de la nécessité de ne laisser personne de côté (6 mars) et la réalisation des droits au travail et à la sécurité sociale dans le secteur non structuré (7 mars).

Organe intergouvernemental du système des Nations Unies créé en 2006 pour renforcer la promotion et la protection des droits de l'homme dans le monde, le Conseil des droits de l'homme est composé actuellement des 47 pays membres, dont le Maroc, qui a assuré la présidence en 2024.

Deux approches diamétralement opposées. Et cela donne à réfléchir

HORIZONS

Au Maroc, entre l'Etat social et le néolibéralisme, un démantèlement des droits au profit du marché

Dans un contexte marqué par des transformations économiques mondiales profondes générant des défis énormes, de nombreux pays cherchent à instaurer un modèle d'Etat social garantissant la justice et assurant les droits fondamentaux des citoyens, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, du logement, de l'emploi et de la protection sociale.

Cependant, la conception même de l'Etat social, tout comme sa mise en oeuvre varient selon les capacités économiques et les orientations politiques de chaque pays. Dans ce cadre, il nous a semblé intéressant de tenter une comparaison entre deux approches différentes initiées par deux pays voisins, non pétroliers, donc ne disposant pas de véritables ressources qui les rendraient de prime abord riches. Il s'agit du Maroc qui tente de construire un Etat social dans un cadre économique se prétendant libéral, et l'Espagne, qui a adopté un modèle social-démocrate basé sur la redistribution des richesses et une gouvernance efficace.

Essayer d'appréhender les deux approches revient à se demander si l'on peut réellement bâtir un Etat social juste dans un pays qui a opté soi-disant pour un modèle libéral fondé sur les mécanismes de l'économie de marché, ou si l'atteinte d'une justice sociale nécessite, de par sa nature, une intervention plus large de l'Etat à travers des politiques de redistribution des richesses et une orientation

économique centrée sur les intérêts sociaux.

Une contradiction entre l'idéal de l'Etat social et les choix économiques

Le monde contemporain est marqué par une contradiction évidente entre l'idéal de l'«Etat social» et les réalités dictées par les défis économiques et les choix politiques. Bien que la littérature académique le présente comme un garant des droits fondamentaux des citoyens en matière de santé, d'éducation, de logement, d'emploi et de protection sociale, sa mise en oeuvre diffère d'un pays à l'autre et d'un système politique à l'autre.

Cette divergence dans la conception que chacun a du modèle de l'Etat social soulève une question essentielle : les politiques sociales, à elles seules, suffisent-elles à réduire les inégalités, ou doivent-elles être accompagnées de réformes structurelles, notamment fiscales et économiques ? Au Maroc, les défis liés aux ressources limitées et à la structure économique rendent nécessaire une réflexion sur les leviers à actionner pour garantir une protection sociale effective. En ce qui concerne l'expérience espagnole, elle montre, quant à elle, que même pour un modèle avancé de l'Etat social, celui-ci peut être fragilisé par des crises économiques successives. Dès lors, jusqu'où l'Etat peut-il aller pour concilier financement des services sociaux et attractivité des investissements sans compromettre l'un au détriment de l'autre ?

Le Maroc face aux défis du libéralisme économique

L'adoption par le Maroc de politiques économiques libérales, mais où la rente continue d'occuper une place de choix, axées sur une conception particulière de libéralisation du marché et sur la réduction du rôle de l'Etat pour ne pas dire sa démission de certains secteurs jugés non lucratifs, a certes stimulé la croissance du secteur privé, mais a aussi creusé les inégalités sociales.

Dans le domaine de la santé, les dépenses publiques ne représentent que 5,2% du PIB, laissant 40% de la population sans couverture médicale, selon un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (2023). Dans l'éducation, bien que le taux de scolarisation ait augmenté, 70% des élèves marocains ne savent pas lire une phrase simple en sixième année, selon la Banque mondiale (2022), ce qui reflète la crise de la qualité de l'enseignement public et son inadéquation avec le marché du

travail.

Les politiques d'austérité, comme la suppression de 20% des subventions aux carburants en 2023, ont entraîné une flambée des prix, portant le taux de pauvreté à 34%, selon le Haut-Commissariat au Plan. Le chômage parmi les diplômés a atteint 38%, tandis que 60% des ménages marocains vivent dans la précarité économique, consacrant 42% de leurs revenus à l'alimentation, ce qui illustre l'insuffisance des protections sociales et l'élargissement du fossé entre riches et pauvres.

L'Espagne: la réussite du modèle social-démocrate

A l'opposé, l'Espagne a réussi à bâtir un Etat-providence grâce à des politiques social-démocrates reposant sur une intervention étatique et une redistribution des richesses.

Dans le domaine de la santé, 95% des Espagnols bénéficient d'une couverture gratuite, et les dépenses sanitaires représentent 8,7% du PIB, contribuant ainsi à une espérance de vie de 83 ans, selon l'OMS (2023). En matière d'éducation, l'école est gratuite jusqu'à l'université, avec des programmes alignés sur les besoins du marché du travail, réduisant ainsi le décalage entre formation et emploi.

L'Espagne applique également un impôt progressif atteignant 45% pour les hauts revenus et a mis en place des programmes comme le revenu minimum vital, qui a réduit la pauvreté de 30% en une décennie, selon l'Institut national de statistiques espagnol. Malgré un taux de chômage des jeunes de 26%, les allocations sociales et les programmes d'emploi atténuent les effets des crises économiques.

Vers un modèle d'Etat social durable au Maroc

Pour garantir une véritable justice sociale, le Maroc doit réformer en profondeur son système fiscal en instaurant des impôts progressifs sur les grandes fortunes plutôt que de s'appuyer sur les taxes indirectes, qui représentent 48% des recettes fiscales, selon le ministère de l'Economie et des Finances (2023), pénalisant ainsi les classes moyennes et pauvres.

Il est également impératif d'augmenter les investissements dans la santé et l'éducation, qui ne reçoivent respectivement que 5,2% et 3,8% du PIB, ce qui entraîne une dégradation des services, en particulier dans les zones rurales. De plus, la mise en place de programmes d'aide directe aux populations vulnérables, à l'image du revenu mini-

mum vital espagnol, pourrait réduire la pauvreté et favoriser la stabilité sociale.

Par ailleurs, un partenariat public-privé plus efficace pourrait améliorer la gestion des ressources, notamment dans les énergies renouvelables, où le Maroc dispose d'un énorme potentiel solaire exploitable pour créer des emplois et renforcer un développement durable.

Un Etat social viable: un équilibre entre justice et développement

La comparaison entre le Maroc et l'Espagne montre que la construction d'un Etat social n'est pas une utopie, mais elle requiert une volonté politique réelle pour surmonter les contradictions entre le discours constitutionnel et la réalité économique.

Alors que l'Espagne prouve que le modèle social-démocrate peut équilibrer croissance et justice, le Maroc fait face à un double défi : réformer son système fiscal, arrêter les privatisations abusives des services publics et réorienter son économie vers des priorités sociales.

Une question centrale s'impose: peut-on briser l'emprise du néolibéralisme au profit d'un modèle de développement centré sur l'humain ? Ou bien la justice sociale restera-t-elle un simple slogan dans un contexte dominé par le seul souci de générer davantage de profits et de bénéfices pour un groupe réduit de personnes qui profitent d'un système où les conflits d'intérêts semblent ne plus choquer, et où les règles de transparence peuvent être piétinées ?

En fin de compte, la réussite d'un Etat social au Maroc dépendra de la capacité du gouvernement à équilibrer le développement économique et la justice sociale, en conciliant l'attractivité des investissements et la garantie des droits fondamentaux des citoyens. Le principal défi ne réside pas dans le manque de ressources, mais dans leur gestion équitable et efficace, et dans la volonté politique de transformer la justice sociale d'un concept abstrait en une réalité tangible pour tous les Marocains.

Une gouvernance en crise : absence de contre-pouvoirs et opacité politique

Sous le gouvernement actuel, l'exécutif ne se limite plus à ses prérogatives traditionnelles, mais s'est progressivement imposé comme l'acteur central du paysage politique, sans opposition réelle et avec un contrôle absolu sur les institutions étatiques. Le Parlement, censé jouer un rôle de contrepoids et de



A l'opposé, l'Espagne a réussi à bâtir un Etat-providence grâce à des politiques social-démocrates reposant sur une intervention étatique et une redistribution des richesses.



contrôle, a perdu en efficacité, laissant le gouvernement maître de ses propres décisions, sans réelle obligation de rendre des comptes.

Les institutions de gouvernance et de transparence, censées garantir une gestion équilibrée et équitable des ressources publiques, sont désormais alignées sur les directives du pouvoir exécutif, affaiblissant leur rôle de veille et de dénonciation des dérives économiques et sociales. Par conséquent, les rapports officiels mettant en lumière la précarité sociale et les déséquilibres économiques deviennent de plus en plus rares, remplacés par une rhétorique gouvernementale qui exagère les réussites et minimise les échecs.

Une gestion économique basée sur la communication plutôt que sur les réformes

Plutôt que d'affronter les problèmes structurels du chômage, de la précarité et de la corruption, le gouvernement détourne l'attention publique vers des débats secondaires. Les revendications sociales sont systématiquement qualifiées d'obstacles à l'investissement, comme si les grèves et les manifestations étaient les causes du retard économique, plutôt que l'absence de réformes structurelles et la concentration des richesses dans les mains d'une minorité privilégiée.

Même le discours religieux est instrumentalisé à des fins politiques, certaines institutions étant utilisées pour légitimer les décisions du gouvernement et disqualifier toute contestation. De plus, les voix dissidentes sont de plus en plus marginalisées, qu'il s'agisse de journalistes, d'économistes ou de personnalités politiques osant questionner la pertinence des choix gouvernementaux.

Dans le même temps, les justifications gouvernementales face aux crises économiques deviennent de plus en plus absurdes : la flambée des prix des denrées alimentaires est attribuée à des facteurs externes, l'augmentation du prix du poisson est expliquée par l'hu-

meur de la mer", et la crise de l'élevage par "les caprices de la nature". Ces arguments simplistes ignorent les responsabilités politiques dans la mauvaise gestion des ressources et l'absence d'anticipation face aux crises économiques mondiales.

Une alliance fragile au sein du gouvernement: rivalités internes et manque de cohésion

Le gouvernement actuel, composé de trois partis, peine à masquer ses divisions internes et son manque de cohésion stratégique. Chaque formation tente de fuir ses responsabilités en rejetant la faute sur ses partenaires ou sur les citoyens eux-mêmes.

Les Marocains, qui avaient placé leurs espoirs dans ce gouvernement pour améliorer leurs conditions de vie, se retrouvent exclus des cercles de décision, tandis que les mécanismes de transparence et de participation citoyenne sont pratiquement inexistantes. Face à cette situation, l'opposition tente de jouer son rôle, en ayant activé une motion de censure parlementaire, mais cette initiative s'est heurtée à la majorité gouvernementale verrouillant toutes les discussions essentielles.

Un Etat social en péril : vers quelles solutions ?

L'écart entre les principes de l'Etat social et la réalité économique du Maroc ne cesse de se creuser. Alors que la Constitution garantit l'égalité des chances, l'accès équitable aux services de base et la protection sociale, les politiques publiques actuelles trahissent ces engagements en favorisant des logiques néolibérales de privatisation et de dérégulation.

Pour éviter l'effondrement du projet social marocain, plusieurs réformes fondamentales s'imposent :

1. Réforme fiscale :

- Introduire un impôt progressif plus équitable pour taxer les grandes fortunes et réduire la pression fiscale sur la classe moyenne.

- Réduire la dépendance aux taxes indirectes, qui pénalisent les ménages

modestes.

2. Investissements publics massifs dans les secteurs stratégiques :

- Augmenter le budget de la santé et de l'éducation, aujourd'hui insuffisant pour garantir des services de qualité.

- Renforcer les programmes de protection sociale, en s'inspirant du modèle espagnol du revenu minimum garanti.

3. Réformes du marché du travail :

- Encadrer les contrats précaires et garantir des conditions de travail dignes.

- Développer des politiques actives d'emploi pour les jeunes et les diplômés.

4. Lutte contre la corruption et renforcement de la gouvernance :

- Rétablir l'indépendance des institutions de contrôle pour surveiller l'utilisation des fonds publics.

- Assurer plus de transparence dans les marchés publics et limiter les conflits d'intérêts.

Vers un modèle de développement centré sur l'humain ?

L'avenir du Maroc repose sur sa capacité à trancher entre la poursuite d'un modèle néolibéral inégalitaire et la construction d'un véritable Etat social, où les droits fondamentaux ne sont pas une marchandise soumise aux lois du marché.

L'exemple espagnol montre que l'intervention étatique, lorsqu'elle est bien encadrée, peut garantir une meilleure justice sociale sans freiner le développement économique. Cependant, la mise en place d'un tel modèle au Maroc suppose une rupture avec certaines pratiques politiques actuelles, notamment :

- La privatisation excessive des services publics,
- L'opacité dans la gestion des finances publiques,
- Le manque de contrôle démocratique sur les grandes orientations économiques.

La question centrale demeure : le Maroc peut-il briser l'emprise du système actuel où le narratif imposé par le gouvernement essaye de montrer que tout va au mieux, alors que la majeure

partie des citoyens peinent à vivre correctement et dignement, et s'orienter vers un modèle plus équilibré, où la croissance économique ne se fait pas au détriment des plus vulnérables ?

Tant que les réformes fiscales et sociales ne seront pas engagées avec une réelle volonté politique, l'Etat social restera un simple slogan plutôt qu'un projet concret. Il est donc urgent de replacer l'humain au cœur des politiques publiques, en mettant en œuvre des mécanismes garantissant une répartition plus juste des richesses et une gouvernance plus transparente et inclusive.

L'avenir du pays dépendra de la capacité des décideurs à comprendre que la stabilité sociale et économique ne peut être atteinte sans justice sociale réelle. Une transformation profonde des politiques actuelles est nécessaire pour éviter que le Maroc ne bascule dans une société de plus en plus polarisée, où la richesse et le pouvoir restent concentrés entre les mains d'une élite privilégiée au détriment de la majorité des citoyens.

Le choix est clair : soit un tournant décisif vers un Etat social réellement inclusif, soit la perpétuation d'un modèle qui accentue les inégalités et compromet l'avenir des générations futures.



Par Mohamed Assouali
Membre du Comité national
d'arbitrage et d'éthique de l'USEP

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

À L'ENVERS: CHAMBRE	CRÉMONA	SOMME LETTRES DE CERF	SODIUM ACTUEL	COLLE	ACCORD	DÛ	CULOTTÉ
				AVARE			
SANS-ABRI		POSSESSIF		ULTRA VIOLET PRONOM		RHÉSUS EN PÉDAGOGIE	
POLONIUM		EXPLOSIF			COMMISSION		
COMMENTE					ATTACHE LIBÉRER		
LETTRES DE WAGNER		NÉON CRISPÉ		CHOISI	ENLEVER	EN APARTÉ	
TRANCHE NOTE			MELODIE				
	CRITIQUES		METS			EN QUATRE	PRISE DE BEC
ALANGUÏE							FIN D'ANNÉE
TERME ANGLAIS			DRAME NIPPON	ABSOLUTION			
RAZ DE MARÉE					DONNE LE CHOIX	LETTRES DE DUVAL	PETIT CUBE
		EN BOIS		ACTE SPORTIF			
SAISON LEVANT			VENU AU MONDE		TUNIQUE MOYENNE DE L'ŒIL		

Solution mots flechés d'hier

INSTANT DONNÉ	I	OACTIS	ÉTOILE	C	ASPIRIN	B	FORP SAUVAGE	R	SOMME	PREMIER ANCIEN	D
PONCE AU MOIS	M	A	J	O	R	I	T	E	NOYE	R	E
ROMAINS	M	C	TRIS COURT	R	A	S	DES ENFANTS	V	R	A	C
LE	D	E	C	O	R	A	O	E	M	O	
CARTE RECTANG	D	R	O	R	N	A	S	C	O	U	
COMPTABIL	I	O	B	E	T	R	O	L	L		
	M	A	C	R	O	C	E	P	H	A	L
UNE BROUSSE VÊTE	T	O	R	E	E	E	L	O	A	N	C
GARS	M	E	T	E	V	S	I	P			
HOUME	O	D	E	B	O	S	I	R	E		
NÉON	N	E	U	L	N	A	O	A	T		
ACTRICE	T	R	A	G	E	D	I	E	N	N	E

JEU & LOISIRS

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benabib

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouffier
Mourad Tabet
Walid Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzaf

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriam Rebane
Khadija Halali
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumen Warach

Secrétariat
Ammar Tabaa

Photographe
Ahmed Laazki

Correspondants
Ahmedou El Katab (Ladyoune)
Abdelali Khallaf (Essoutra)

Collaborateurs
Chouaib Sahroun
Khalid Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone: 0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail: annonces@libe.ma
Youssef El Ghal

Mouana El Youssefi
Loubra Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïer
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 33

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAPRISSE
Dossier de presse: 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب ojb MAROC

2017 www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3								■		
4				■						■
5					■		■			
6			■						■	
7					■			■		
8		■								
9							■			
10				■						

HORIZONTALEMENT

- 1- Espace vital
- 2- Eprises
- 3- Arme volante - Vieux do
- 4- Grande ouverte - Désastre de France
- 5- Déduire - Thymus
- 6- Clé de sons - Gap
- 7- Victoire de Napoléon - Possessif - Poëseuille
- 8- Hermétisme
- 9- Orée - Risque
- 10- Grecque - Fabriqués

VERTICALEMENT

- 1- Plat grossier
- 2- Réduit en morceaux - Fin de forme
- 3- Aiguail - Elle tenait le ciel
- 4- Buisseaux - Navire amiral
- 5- Dans l'œil - Pensé
- 6- Ils n'ont pas besoin de portables !
- 7- Cours de chez nous - Vieux rayon
- 8- Fin de forme - Savoir-faire - Possessif
- 9- Assemblé - Ville à tour
- 10- Cardinal - Grévoise

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	A	P	E	L	A	R	D	E	S
2	E	P	I	G	O	N	E	■	R	U
3	D	I	G	I	T	A	L	E	S	■
4	A	■	E	D	I	T	E	R	■	I
5	N	I	E	E	■	O	V	E	E	S
6	T	E	S	■	A	M	E	■	M	O
7	E	N	■	R	N	I	■	A	I	L
8	R	A	V	I	S	S	A	N	T	E
9	I	■	I	V	E	T	T	E	■	E
10	E	P	E	E	■	E	R	S	E	S

Grilles de sudoku

Facile									Moyen								
			4	1		8	6			6	9		3		8		
		4	2						8				1		9	2	4
	7	2		6	9			1									3
				2		1	7	9		6	7				9		
1		5	9		4	6		8	7	9	4		6		3	5	
9	3	7		8					2			3		8			
5			8	3		9	4		5								
					1	2			6	8	2		5				9
	9	8		4	5				3		1		2		5		
Difficile									Expert								
			7		9	6			5	9			1				
	5	9		1					8	4							
	6		2				8		6	1					8	3	
2													3		6	2	
	4	3				7	5				9	6					
								3	9	6	5						
	7			4		9				5	6				7	8	
				9		1	2						4		2		
		8	6	5								7			1	4	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile									Moyen								
9	7	6	4	2	8	1	5	3	3	5	4	9	7	8	6	1	2
2	3	5	1	7	6	4	8	9	8	6	2	5	4	1	9	3	7
1	8	4	5	3	9	7	6	2	7	9	1	6	2	3	4	5	8
6	4	2	9	1	3	5	7	8	1	7	3	4	6	2	8	9	5
7	9	3	8	5	4	2	1	6	9	2	5	3	8	7	1	4	6
5	1	8	7	6	2	3	9	4	4	8	6	1	5	9	7	2	3
3	2	7	6	9	5	8	4	1	5	1	8	2	9	6	3	7	4
4	5	9	2	8	1	6	3	7	2	3	7	8	1	4	5	6	9
8	6	1	3	4	7	9	2	5	6	4	9	7	3	5	2	8	1
Difficile									Expert								
5	7	4	8	2	6	9	3	1	1	8	9	4	2	7	6	3	5
2	9	1	5	3	7	8	4	6	5	7	2	6	3	9	8	4	1
6	3	8	4	1	9	2	5	7	3	4	6	8	5	1	7	9	2
7	4	5	2	9	3	6	1	8	7	6	8	2	1	4	3	5	9
8	2	9	6	5	1	4	7	3	4	1	3	9	8	5	2	6	7
1	6	3	7	8	4	5	2	9	2	9	5	7	6	3	4	1	8
4	5	6	1	7	8	3	9	2	9	3	7	1	4	8	5	2	6
9	8	7	3	4	2	1	6	5	8	2	4	5	9	6	1	7	3
3	1	2	9	6	5	7	8	4	6	5	1	3	7	2	9	8	4

Azemmour : Ouverture de la 2^{ème} édition du Salon international de l'élevage

La deuxième édition du Salon international de l'élevage (SIDE) a débuté mercredi dans la commune de Sidi Ali Ben Hamdouche (Azemmour), sous le thème "Des solutions durables pour l'élevage face aux défis de la sécheresse".

Organisé par le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, en collaboration avec la Chambre régionale d'agriculture de Casablanca-Settat et la commune de Sidi Ali Ben Hamdouche, ce salon met en présence des experts, des agriculteurs, des investisseurs ainsi que des fournisseurs nationaux et internationaux de solutions technologiques innovantes dans le domaine de l'élevage.

Dans une déclaration à la MAP, le chef de la division du développement des filières agricoles à la Direction régionale de l'agriculture de Casablanca-Settat, Mohamed Kharbouch, a indiqué que cette édition, à l'image de la précédente, se décline autour de plusieurs pôles concernant principalement les institutions et les partenariats ainsi que les produits du terroir et ce, en présence des représentants de pas moins de 60 associations et coopératives, outre un pôle réservé aux bovins, ovins, caprins et autres équidés.

Pour sa part, le président de la Chambre régionale d'agriculture de la région de Casablanca-Settat, Abed Saâdaoui, a déclaré à la MAP que ce salon favorise les échanges professionnels et technologiques entre les différents acteurs du secteur tout en présentant les dernières avancées dans le domaine ainsi que des solutions innovantes visant à améliorer la productivité et assurer la durabilité des ressources agricoles face aux défis posés.

Tout en se félicitant des récentes précipitations et de leur effet positif sur le couvert végétal ainsi que l'ensemble des activités agricoles et d'élevage, il a fait savoir que ce salon réserve des stands à la production animale et végétale, les médicaments vétérinaires ou encore les engrais.

A l'ouverture du salon, les participants ont visité l'espace réservé aux bovins exposés d'origine locale et étrangère, notamment la montbéliarde française, la blanc-bleu belge (BBB) ou encore la Holstein (Pays-Bas) ainsi que les ovins et les caprins de différentes régions du Royaume et le stand des équidés.

Installé sur une superficie de 5.000m², le salon accueille plus de 120 exposants avec au programme des conférences scientifiques, des rencontres professionnelles avec des experts et des chercheurs, ainsi que des ateliers de sensibilisation des agriculteurs et éleveurs aux techniques et méthodes d'élevage les plus récentes.

Ce salon qui prendra fin ce samedi, réserve aussi un temps de sa vie à la discussion sur les moyens d'améliorer la production animale, d'assurer le bien-être des animaux et de promouvoir des pratiques durables contribuant au développement du secteur agricole sur les plans national et international.

Mémorandum d'entente entre le Maroc et la Palestine dans le domaine du transport et de la logistique



Un mémorandum d'entente a été signé, mercredi à Marrakech, entre le Maroc et la Palestine pour promouvoir la coopération dans le domaine des transports aérien, maritime et routier ainsi que dans le secteur de la logistique.

Ce mémorandum, paraphé par le ministre du Transport et de la Logistique, Abdessamad Kayouh, et le ministre palestinien des transports et des télécommunications, Tarek Zagheb, porte sur l'échange d'expertises, la formation des cadres palestiniens, l'accompagnement de l'Etat de Palestine en matière de gestion portuaire et aéroportuaire et de transport routier, ainsi que sur le transfert de l'expérience marocaine relative au développement et à la gestion des zones logistiques.

Dans le domaine du transport aérien, les deux parties s'engagent à renforcer la coopération dans la gestion et l'exploitation des

aéroports et des services de transport aérien à travers la tenue de rencontres conjointes dédiées aux experts, l'évaluation des besoins de la partie palestinienne, la formation des cadres de l'aviation civile, la consolidation des liens entre les autorités de l'aviation civile et l'assistance technique pour la reconstruction de l'aéroport international Yasser Arafat à Gaza, rapporte la MAP.

Il s'agit aussi de la formation des cadres et ingénieurs de la compagnie aérienne palestinienne, l'échange d'expertises en matière d'élaboration de textes de loi en phase avec les évolutions survenues au niveau international, l'accompagnement de l'Etat de Palestine pour adhérer à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et créer une académie de l'aviation civile, en mettant en place une commission mixte avec l'Académie internationale Mohammed VI de l'aviation

civile.

Sur le plan du transport maritime, le MoU prévoit le transfert de l'expertise marocaine en matière de gestion de la marine marchande, de sécurité des navires, de contrôle des ports, de gestion des crises et catastrophes maritimes et d'opérations de recherche et de sauvetage.

Il est aussi question de l'assistance de la partie palestinienne pour l'élaboration de textes de lois, la formation des cadres palestiniens et l'appui de l'Etat de Palestine pour adhérer à l'Organisation maritime internationale (OMI).

Au niveau du transport routier, le mémorandum prévoit l'échange d'expertises dans ce domaine, l'assistance technique et la formation, ainsi que la reconnaissance mutuelle du permis de conduire.

S'agissant de la logistique, cet accord vise à promouvoir l'échange d'expériences et d'expertises

en matière d'organisation, de gestion, de promotion et de développement des zones logistiques, en plus de l'incitation du secteur privé à développer les services logistiques et la formation en la matière.

A cette occasion, le ministre palestinien des transports et des télécommunications, a tenu à exprimer ses vifs remerciements et sa gratitude à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al Qods, pour les efforts inlassables du Souverain en faveur de la Palestine.

Dans une déclaration à la presse, M. Zagheb a souligné que le MoU signé avec le ministère du transport et de la logistique en marge de la 4ème Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière permettra d'intensifier la coopération dans le secteur du transport aérien et maritime et la formation des cadres palestiniens.

Nairobi: OCP Africa présente ses solutions innovantes à l'Africa Agri Expo 2025

La filiale africaine du Groupe OCP, OCP Africa, a mis en lumière, mercredi à Nairobi, ses solutions innovantes pour améliorer la productivité agricole et renforcer la sécurité alimentaire sur le continent.

Partenaire de l'Africa Agri Expo 2025, qui s'est tenu les 19 et 20 février dans la capitale kényane, OCP Africa a dévoilé plusieurs initiatives clés visant à accompagner les agriculteurs africains en leur offrant des solutions adaptées à leurs besoins.

L'accent a été mis sur les engrais développés par OCP Africa, en particulier le Triple Super Phosphate (TSP), un produit à haute teneur en phosphate, essentiel pour améliorer la fertilité des sols et accroître les rendements agricoles,

rapporte la MAP.

La participation de la filiale africaine d'OCP a également été l'occasion de mettre en avant son engagement en faveur de la formation et de l'accompagnement technique, à travers le programme OCP School Lab, une initiative qui a bénéficié à des centaines de milliers d'agriculteurs dans plusieurs pays africains, en leur offrant des formations interactives et des conseils agronomiques adaptés à leurs besoins.

Dans la même lignée, OCP Africa a présenté le programme "Farmer Hubs," qui consiste en des stations locales offrant aux agriculteurs un accès direct à des salles de formation, des laboratoires d'analyse

des sols, des serres et des intrants agricoles tels que des engrais, des semences et des produits agrochimiques.

L'exposition a également été l'occasion de présenter d'autres initiatives, dont le programme Agri-booster, qui favorise l'accès des agriculteurs aux marchés et la plateforme numérique Udungo, qui facilite la connexion des petits agriculteurs aux différents partenaires de l'écosystème.

OCP Africa a également mis en avant ses solutions de financement agricole, un levier essentiel pour permettre aux agriculteurs d'acquiescer des équipements de mécanisation et des technologies post-récolte grâce à des prêts abordables.

Smart Trade Challenge

L'Université Al Akhawayn et PortNet explorent le potentiel de l'IA pour transformer le commerce

L'Université Al Akhawayn à Ifrane (AUI), en partenariat avec PortNet, a clôturé, dimanche, la première édition du Smart Trade Challenge, un hackathon d'innovation, qui a été l'occasion pour plus de 90 étudiants de développer des solutions basées sur l'intelligence artificielle pour optimiser le commerce international et la logistique.

Durant trois jours, les participants ont travaillé sur des thématiques stratégiques, encadrés par des mentors de PortNet et évalués par des experts de PortNet, ainsi que par des représentants du ministère de l'Industrie et du Commerce, de l'Agence Nationale des Ports et du leader des solutions logistiques, Dachser.

Selon un communiqué de l'université, les équipes d'étudiants ont relevé des défis autour de quatre thématiques : le financement du commerce, l'amélioration de l'expérience utilisateur, l'exploitation de l'IA pour l'analyse de marchés globaux et la transparence des transactions.

"Nous avons voulu créer un espace où les étudiants peuvent travailler sur des défis concrets et proposer des solutions innovantes. Voir autant d'engagement et de créativité en seulement trois jours montre à quel point ils sont prêts à relever les défis du marché", a déclaré la Directrice du Bureau de l'Employabilité et de l'Entrepreneuriat d'AUI, Mme



Deborah Bartlett, cité dans le même communiqué.

Pour le directeur général de PortNet, Youssef Ahouzi, collaborer avec l'Université Al Akhawayn s'est imposé comme une évidence.

"Nous avons choisi AUI pour cette première édition du Smart Trade Challenge parce qu'elle a déjà démontré une forte capacité à organiser des hackathons de qualité. Ses étudiants sont formés à la réflexion critique et à l'innovation, ce qui en fait un terrain fertile pour développer des solutions pertinentes pour notre secteur", a-t-il expliqué.

Il a également souligné que les idées développées ont un potentiel d'application immédiat, ajoutant : "Nous avons découvert des solutions applicables immédiatement, et nous allons ex-

plorer comment les développer en profondeur, notamment dans le cadre de stages et de collaborations avec PortNet".

Le directeur des Systèmes d'informations et de la transformation digitale à l'Agence nationale des ports (ANP), Tarik Maaoui, a quant à lui souligné l'importance de l'IA dans le secteur des ports.

"Nous avons une urgence à adopter l'intelligence artificielle pour rendre notre commerce plus efficace et adapté aux défis mondiaux", a-t-il précisé, notant que les solutions présentées lors de cet événement nous montrent que "l'avenir est prometteur".

Au terme de cette manifestation, quatre équipes ont été récompensées pour leurs solutions innovantes dans le domaine du commerce inter-

national et de la logistique. Les gagnants ont reçu des prix en numéraire pour poursuivre le développement de leurs solutions, ainsi que des opportunités d'immersion professionnelle et des offres de stages chez PortNet.

L'équipe PortFlow, composée de Hanane Bentair, Marwa El Azraq, Meryam Khatib et Aymane Belkadi, tous étudiants à l'École d'Ingénieurs d'AUI, a remporté la première place avec un projet visant à optimiser la gestion des flux logistiques grâce à l'intelligence artificielle.

Leur solution propose une analyse prédictive permettant aux opérateurs du commerce international d'anticiper les perturbations et d'améliorer la planification des expéditions.

"Ce challenge nous a permis de sortir de notre zone de confort et de proposer une solution créative pour le commerce international. Nous espérons voir notre projet se concrétiser", a partagé avec enthousiasme Marwa El Azraq.

Les autres équipes distinguées sont NaviAI (2^e place - Hiba Bouyahyaoui, Aaya Bougrine, Douae Doukkali, Aya Melli), ASL Team (3^e place - Doha Amaguoune, Aya Bouchikhi, Othmane Karim, Salmane El Mansour Billah) et BMA Consulting (4^e place - Maissaa Bihi, Fatma Maalainine, Roua Abou Lmajd, Fatima Abdulazeez), qui ont toutes présenté des solutions pertinentes et prometteuses pour le secteur.

Avec une parité parfaite parmi les participants, le Smart Trade Challenge a également illustré le rôle majeur des femmes dans l'innovation, 81% des gagnants étant des femmes.

D'après le communiqué, l'Université Al Akhawayn et PortNet, avec cette première édition réussie, souhaitent inscrire cet événement dans la durée.

"Ce type de collaboration entre université et industrie est essentiel pour former les talents de demain et répondre aux besoins du marché", a conclu Deborah Bartlett.

L'initiative confirme l'engagement d'AUI et de PortNet à développer un écosystème où l'innovation est au cœur des solutions de demain.

S'engager ou pas?

A la Berlinale, l'ombre de Trump plane sur le 7^{ème} art

Résister, ignorer ou céder? L'ombre de Donald Trump plane cette semaine sur le Festival du film de Berlin où stars hollywoodiennes et cinéastes cherchent le bon positionnement face aux changements radicaux imposés par le président américain.

Certains comme l'Américain Todd Haynes optent pour une approche frontale. "Je n'ai aucun problème à désigner Donald Trump, Elon Musk et l'ensemble du Parti républicain et à les condamner", déclare à l'AFP le cinéaste de 64 ans, président du jury de cette 75^e Berlinale qui s'achève dimanche.

"Nous traversons un moment effroyable qui va requérir toute notre énergie pour résister et revenir à un système qui était imparfait mais que nous, Américains, considérons comme acquis", a-t-il ajouté.

D'autres sont plus elliptiques.

Interrogé sur la montée du parti d'extrême droite allemand AfD, la superstar Timothée Chalamet, présent à Berlin pour une projection hors compétition du biopic sur Bob Dylan "Un parfait inconnu", a mis en garde contre les figures de "sauveur" aux penchants "sectaires".

Un modérateur est rapidement intervenu pour revenir au film et s'écarter des "opinions politiques personnelles".

Au-delà des déclarations, les films présentés à Berlin sont eux-mêmes déséqués pour détecter d'éventuels messages faisant écho au président Trump et à sa politique de "l'Amérique d'abord".

Réalisé par le Mexicain Michel Franco, "Dreams" raconte l'itinéraire d'un danseur mexicain sans-papiers venu rejoindre une riche héritière aux États-Unis et résonne différemment à l'heure du tour de vis de l'administration américaine contre l'immigration illégale. Cette histoire est



"incroyablement politique, (en partie) en raison de ce qui se passe maintenant (...) pas simplement aux Etats-Unis, mais partout dans le monde", a déclaré à la presse Jessica Chastain, qui tient le principal rôle féminin dans "Dreams".

Présenté hors compétition à Berlin, "Mickey 17", le nouveau film du Sud-Coréen Bong Joon-Ho, semble, lui, tourner en dérision les ambitions spatiales d'Elon Musk en envoyant Robert Pattinson en orbite.

Le cinéaste de "Parasite" a toutefois assuré ne pas avoir pensé au propriétaire de SpaceX, désormais membre de l'administration Trump, en écrivant son film, affirmant avoir eu en tête des dictateurs passés. Robert Pattinson a, lui, esquissé une question sur Donald Trump.

Un cinéaste est-il d'ailleurs tenu de parler de politique ?

Présenté en compétition à Berlin, "Blue Moon" de Richard Linklater se déroule en 1943 mais pose la question

de la possibilité pour l'art d'offrir une distraction face aux horreurs du monde. "Les films, particulièrement, ont toujours été une forme d'échappatoire", a estimé le cinéaste américain.

Le Britannique Benedict Cumberbatch concède, lui, que le 7^e art doit refléter "les inquiétudes collectives" de l'époque mais estime que les cinéastes doivent se garder d'imposer leurs opinions.

"En tant qu'artiste, je pense qu'on se tire une balle dans le pied quand on essaye d'être prosélyte ou didactique", a-t-il déclaré à la presse.

Plus généralement, beaucoup s'interrogent sur les possibles velléités de Donald Trump de faire pression sur les studios hollywoodiens, relais traditionnel des idéaux de gauche, pour qu'ils épousent davantage sa ligne politique conservatrice sur les questions de genre ou de diversité raciale.

Certains effets se font déjà sentir. La semaine dernière, les studios Disney, que Donald Trump avait accusés dans le passé d'avoir cédé à l'idéologie

"woke", ont annoncé qu'ils renonçaient à faire de la diversité un de leurs critères de "performance", dans le sillage d'autres grandes entreprises américaines.

Sorti en 2024 et nommé aux Oscars, "The Apprentice", qui brosse un portrait peu flatteur de l'ascension de Donald Trump en tant que promoteur immobilier, a peine à être distribué aux États-Unis et n'a toujours pas trouvé de diffuseur en streaming dans le pays.

Hollywood pourrait également devoir se poser la question des tournages hors des États-Unis, notamment au Mexique, alors que le président Trump fait pression sur les entreprises américaines pour qu'elles rapatrient leurs activités.

"Malheureusement, nous voyons déjà, pas nécessairement à Hollywood mais dans de nombreux endroits en lien avec le vaste pouvoir des entreprises, une collusion avec cette nouvelle administration qui est simplement choquante", estime Todd Haynes.

Participation distinguée du Maroc au 75^e Festival international du film de Berlin

Le Maroc participe à la 75^e édition du Festival international du film de Berlin (Berlinale 13-23 février), à travers une présence de qualité qui reflète le prestige du cinéma national et son rayonnement sans cesse croissant sur la scène internationale.

Le Maroc est représenté à cette grand-messe du septième art par une délégation de haut niveau, conduite par le directeur par intérim du Centre cinématographique marocain (CCM), Abdelaziz El Boujdaini, et composée de professionnels et d'acteurs du secteur, le but étant de promouvoir le cinéma marocain, renforcer les partenariats et d'explorer de nouveaux

horizons de coproduction, indique le CCM dans un communiqué.

A cette occasion, le CCM a mis en place, pour la première fois, un pavillon spécial au "Marché européen du film" pour présenter le potentiel du Maroc en tant que destination de production cinématographique, fort de la richesse de son potentiel naturel et de ses infrastructures modernes.

Ce pavillon met également en avant les mesures incitatives offertes par le Royaume, notamment le système CASH REBATE, qui permet un remboursement de 30% des dépenses des productions étrangères tournées au Maroc.

La délégation marocaine a tenu des réunions professionnelles avec ses homologues internationaux pour discuter des perspectives de coopération cinématographique et attirer de nouveaux projets de production, relève le communiqué, ajoutant que cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une stratégie visant à accroître la présence du septième art marocain et à tirer profit des expériences internationales afin de renforcer la compétitivité du secteur.

Le réalisateur Nabil Ayouch a été sélectionné comme membre du jury officiel du festival, un hommage qui consacre le statut du cinéma marocain dans les grandes manifestations telles

que le Festival de Cannes, le Festival de Venise et les Oscars.

Cette participation reflète aussi une vision stratégique orientée à développer le secteur cinématographique national en encourageant les coproductions, en élargissant les possibilités de distribution et en s'ouvrant sur de nouveaux marchés.

Elle donne aussi aux professionnels marocains l'occasion d'entrer en contact avec des acteurs internationaux et de forger des partenariats à même de contribuer à soutenir l'industrie cinématographique nationale, conclut le communiqué.

Le nouveau film de Bong Joon-ho

La résistance des petites gens

Le nouveau film du réalisateur sud-coréen Bong Joon-ho, oscarisé pour "Parasite", met en lumière la résistance des petites gens contre les puissants, à une époque d'autoritarisme rampant dans de nombreux pays, a souligné le cinéaste jeudi.

Avec l'acteur britannique Robert Pattinson dans le rôle-titre, "Mickey 17" fait le portrait d'un jeune volontaire participant à un programme de clonage futuriste.

Mickey subit une exposition aux radiations, inhale des gaz toxiques et subit des injections de vaccins expérimentaux, avant de renaître plusieurs fois grâce à une imprimante 3D humaine.

"Mickey est un jeune homme vulnérable et quelque peu pitoyable, mais qui, malgré les nombreux défis auxquels il est confronté, finit par survivre sans être brisé", a déclaré l'auteur de "Parasite", sorti en 2019.

"C'est l'histoire que je voulais raconter", a-t-il relevé lors d'une conférence de presse à Séoul avant la sortie de son dernier film en Corée du Sud.

Alors que "Parasite" s'en prenait aux riches Séoulites, le méchant de ce film - joué par la star des "Avengers" Mark Ruffalo - est un milliardaire nar-



cissique qui rappelle à la fois le président américain Donald Trump et son collaborateur Elon Musk, l'homme le plus riche du monde.

Le politicien entreprend un voyage dans l'espace pour coloniser une planète glaciale. Confronté à des difficultés financières, Mickey se fait embaucher et se voit confier les tâches les plus dangereuses à bord du vaisseau spatial.

"Tout au long de l'histoire, les dictateurs ont été des figures terrifiantes, mais ils ont aussi possédé un charme étrange qui captive les masses", a-t-il déclaré.

Le film a été tourné en 2022, avant le retour de Trump à la Maison Blanche.

"Nous ne voulions pas qu'il soit quelqu'un en particulier", a déclaré Mark Ruffalo à propos de son personnage, décrit comme égoïste et fragile. "Nous avons vu ce type de leader à maintes reprises au cours du siècle dernier".

Mais "trois ans plus tard, ce film est plus pertinent qu'il ne l'était lorsque nous l'avons tourné", observe l'acteur.

"Parasite", chef d'oeuvre de Bong Joon-Ho, a reçu la Palme d'or à Cannes et est devenu le premier film non tourné en anglais à remporter l'Oscar du meilleur film.

"Mickey 17" sort en Corée du Sud, pays d'origine de Bong Joon-Ho, en pleine crise politique depuis que le président Yoon Suk Yeol a décrété la loi martiale pour quelques heures en décembre. La force du peuple l'a aidé à "surmonter" ce chaos, selon le cinéaste. "La musique, les films et la vie quotidienne se poursuivent sans interruption". "Je pense que c'est un moment de fierté pour nos citoyens, qui ont déjà surmonté la loi martiale", a-t-il remarqué.

Bouillon de culture

Souleymane

Cissé n'est plus

Le célèbre réalisateur malien, Souleymane Cissé, l'un des pères du cinéma sur le continent africain, est décédé mercredi à Bamako, à l'âge de 84 ans, a annoncé sa famille.

Le réalisateur s'est éteint dans une clinique de la capitale malienne Bamako, selon des médias, qui citent sa fille.

Souleymane Cissé s'est notamment illustré pour avoir été primé deux fois à Cannes. Il avait reçu le Prix du jury à Cannes en 1987 pour son film "Yeelen", (La Lumière), qui raconte le long parcours initiatique d'un jeune homme issu d'une illustre famille bambara, puis en 2023, il avait décroché le Carrosse d'or, une récompense spéciale décernée au cours de la Quinzaine des cinéastes.

Il aurait dû présider le jury « fiction long métrage » de la 29ème édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision (Fespaco), prévue à partir du 22 février dans la capitale burkinabé, Ouagadougou.

Cissé a marqué le cinéma africain dès son premier long métrage «Den Muso» (1975). En dépit de l'interdiction du film, il poursuit son œuvre avec «Baara» (1978) et «Finyè» (1982), tous deux récompensés par l'Étalon de Yennenga au Fespaco d'Ouagadougou.

Dans un communiqué publié mercredi soir, le ministre malien de la Culture, Mamou Daffé, a fait part de sa "tristesse" pour la disparition "de ce monument du cinéma africain", saluant un "cinéaste admiré et respecté".

Adrian Quesada s'envole vers les Oscars avec "Like a Bird"

Adrian Quesada, musicien américain aux origines mexicaines, n'aurait jamais pensé pouvoir toucher un jour du doigt les Oscars. Aujourd'hui nommé dans la catégorie meilleure chanson originale avec "Like a Bird", il espère être un exemple pour les plus jeunes.

"La représentation dans l'art est, je pense, une chose importante", a confié à l'AFP Adrian Quesada lors de la promotion de son titre "Like a Bird", la

bande originale du film "Sing Sing".

"Si je suis un jeune qui regarde (la chaîne) MTV, qui regarde des films ou la télévision, quand vous voyez des gens qui vous ressemblent, des gens qui sont de la même culture que vous, c'est une source d'inspiration pour la prochaine génération", a ajouté le musicien originaire de Laredo, au Texas, ville frontalière avec le Mexique.

"Sing Sing" est également nommé pour l'Oscar du meilleur scénario

adapté et son acteur principal Colman Domingo est nommé pour la statuette de meilleur acteur.

Le long métrage, réalisé par Greg Kwedar, suit l'histoire vraie de Divine G, incarcéré dans une prison de New York pour un crime qu'il n'a pas commis, et qui trouve une échappatoire dans le théâtre. Des anciens prisonniers qui participaient à l'atelier de théâtre ont par ailleurs joué dans le film.

Adrian Quesada, guitariste du groupe Black Pumas, est accompagné par le chanteur Abraham Alexander pour la bande originale. Pour le musicien, être nommé cette année aux Oscars "est surréaliste".

"C'est quelque chose qui est encore difficile à intégrer", confie-t-il. "Il m'arrive encore de me réveiller et ne pas y croire."

Nommé plusieurs fois aux Grammy Awards et un gramophone en poche, le musicien décrit cette nomination aux Oscars comme "très différente", qui le fait sentir unique.

Inspirée par le scénario de "Sing Sing", la chanson évoque l'envie de liberté de quelqu'un qui ne peut réaliser ses rêves.

Adrian Quesada, qui affirme croire à la réinsertion grâce à l'art ainsi qu'aux

deuxièmes chances, n'a pu que dire oui au projet lorsqu'il s'est présenté.

Il a souligné l'importance du rôle des détenus notamment lorsqu'ils ont été mobilisés pour lutter contre les incendies qui ont ravagé Los Angeles les mois derniers.

"Vous avez des prisonniers (...) qui luttent contre les incendies pour les gens et qui doivent ensuite retourner en prison (...), qui luttent contre les incendies pour des maisons qu'ils ne peuvent même pas se payer", décrit-il.

"Je pense que ce film apporte vraiment beaucoup d'humanité", ajoute-t-il.

"Like a Bird" est notamment en concurrence avec "El Mal" et "Mi Camino", titres issus du film "Emilia Pérez", ou encore "Never Too Late" du film documentaire "Elton John: Never Too Late". La compositrice Diane Warren, nommée 16 fois mais qui n'a jamais remporté de statuette, est également en compétition avec le titre "The Journey".

Gagner un Oscar serait "un grand honneur", admet le guitariste, mais il veut surtout le partager avec tous ceux qui ont travaillé sur "Sing Sing".

"Nous croyons en notre chanson, mais je pense que nous faisons partie de quelque chose de plus grand, qui est le message du film."



KANAM SOLUTION
Siège social : RESIDENCE PRIMA OFFICE N 105 APPT 16 ETG 3 ANGLE 11 JANVIER ET MOSTAFA MAANI Casablanca.

I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 07/02/2025 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée d'associés unique dont les caractéristiques sont les suivants : *Objet: la société a pour objet directement: Conseil de gestion -Conseils en Informatique, Etude Analytique, Réalisation, Conception, Etude, Lancement et Suivre Projets Informatiques.

Dénomination : KANAM SOLUTION- * Siège : RESIDENCE PRIMA

OFFICE N 105 APPT 16 ETG 3 ANGLE 11 JANVIER ET MOSTAFA MAANI Casablanca.-Durée : 99 ans.-Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1.000 parts de 100,00 DHS toutes libérées, répartie comme suite: Morsieur MBENGUE THOMAS: 1000 PARTS, - Gérance : La société est Gérée Et Administrée par: Morsieur MBENGUE THOMAS pour une durée illimitée. -Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le N° 958470 en date du 17/02/2025, RC N° 662717. N°906/PA

BCL MOROCCO
Société A Responsabilité Limitée au capital de 500.000 Dirhams
Siège Social : 15 Boulevard Zerkouni, Résidence Prestige Zerkouni, 6ième étage, N°16 - CASABLANCA

Suivant le PV de l'AGE du 28/06/2024, les associés de la société « BCL MOROCCO» ont décidé de : Transfert du siège social de la société de : 15 Boulevard Zerkouni, Résidence Prestige Zerkouni, 6ième étage, Appartement 7 CASABLANCA A 15 Boulevard Zerkouni, Résidence Prestige Zerkouni, 6ième étage, N°16 -CASABLANCA -Le

dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 17/02/2025, sous le N°958219. N°907/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE DE KHENIFRA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE
N° : 05/2025

Le 10 Mars 2025 à 11 : 30 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le présidente de la commune de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : Achat des

produits des carrières. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :

www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Quatre Vingt Huit Mille Sept Cent Vingt Dirhams 00 CTS TTC. (288 720.00 DHS TTC).

Le cautionnement provisoire (au profit de la commune de Khénifra) est fixé à la somme de : Cinq Mille Cinq Cent Dirhams (5 500,00DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents

doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés de la commune de Khénifra comme indiqué par l'article 16 du règlement de consultation

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°908/PA

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels: repart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI
KACEM

SECRETARIAT GENERAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°: 04/2025/PSK

Le 18 Mars 2025 à 11H, il sera procédé, dans les bureaux de la Province de Sidi Kacem (Secrétariat Général) sis avenue Mohamed V, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°04/2025 du 18/03/2025, pour l'achat des fournitures pour matériel technique et informatique -Province de Sidi Kacem-Lot unique. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Sept cent quatre vingt dix sept mille cent soixante dirhams 00 cts (797 160,00) toutes taxes comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quinze mille (15 000,00) dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics et les articles 9, 10, 11, 12 et 13 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, n°1692-23 du 23 juin 2023 relatif à

la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°08 du règlement de consultation. N°882 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'EQUIPEMENT ET DE
L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
BENSLIMANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL N°
1/2025

Le 18/03/2025 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement et du Transport et de la Logistique de Benslimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 1/2025 pour objet :

Étude d'élargissement et de renforcement de la RP3336 du PK 0+000 au PK 19+500 -Province de BENSILIMANE-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés Publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (367 920,00 dhs TTC) Trois cent

soixante-sept mille neuf cent vingt dirhams, zéro centimes TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (7000) sept mille dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation : N°883 /PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Et de la Protection sociale
Direction Régionale de la Santé et de la Protection sociale
Tranger-Tétouan-Al Hoceima

Délégation Provinciale de la Santé et de la Protection sociale Tétouan
Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres des prix N° 01/DMST/2025
SEANCE PUBLIQUE

Le 11/03/2025 à partir de 11h, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan à l'ouverture des plis, relatif à l'appel d'offre ouvert national simplifié pour objet:

ACQUISITION DES

EQUIPEMENTS MEDICO
TECHNIQUE DESTINES
AU SERVICE
NEONATOLOGIE DU
CHP DE TETOUAN.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à : (10 000,00 DH) dix mille Dirhams.

L'estimation du Maître d'Ouvrage est fixée à : 692 640,00 DH T.T.C (Six Cent Quatre Vingt Douze Mille Six Cent Quarante DH dh)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 32 du décret n° 2-22-431 du (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement au portail

des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article (04) du règlement de consultation. La documentation (Catalogue, les prospectus, notices...) est mis dans un pli distinct et déposée au bureau des marchés de la Délégation du M.S.P.S. à la province de Tétouan au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres.

N°884 /PA
Constitution
Aux termes d'un acte SSP établi en date du 10/02/2025, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont :

● Dénomination : NOBLESSE MENUISERIE BOIS

● Objet : Décoration ou de l'Ornementation des Appariements.

● Siège social : 96 Bd Anfa étage 1 apprt n°11 résidence le printemps d'anfa Casablanca.

● Capital social : 100.000,00 DH, divisé 1000 parts sociales de 100,00 DH, entièrement libérées, numérotées de 1 à 1000 et attribuées en totalité à M. Badr LAZRAK.

● Durée : 99 ans.

● Gérance : M. Badr LAZRAK, CIN A610030, pour une durée illimitée. Le dépôt légal a été effectué en ligne au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 18 Février 2025 sous le N°958884, RC : 663287.

Pour extrait et mention. N°885 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
ET DU TRANSPORT
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR
MARRAKECH

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE DIVERSE
N°18/2025/PSK

Le 17 Mars 2025 à 10H, il sera procédé, dans la salle de réunion de secrétariat général de la province d'Essaouira, à l'ouverture de l'ouverture de plis relative à la consultation architecturale soumise par LES ENTREPRISES ARCHITECTURALES ET SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA RÉSIDENCE OFFICIELLE DE MARRAKECH GUYONNEZ DE LA PÉRIODE PROLONGÉE.

Le dossier de la consultation architecturale peut être consulté au service des marchés de la Direction Générale de la Province d'Essaouira, par l'intermédiaire du téléchargement à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, basé sur l'estimation des travaux à réaliser est de Deux Millions Quarante Neuf Mille Dirhams (2 499 000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31 et 32 de l'article 2-22-431 du 8 Mars 2023 relatif aux marchés publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-neuf (499 900,00 DHS HT) soit en lettres Quatre Cent Quatre-Vingt-Neuf Mille Neuf Cent Soixante Dix Dirhams Huit Taxes.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent :

- Déposer électroniquement leurs plis conformément à l'Annexe du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hjs 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Ils ont prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le : 06/03/2025 à 11h00 au Port de Jorf Lasfar.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Pour les sociétés marocaines :

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises de l'ETP délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau

SECTEUR : V QUALIFICATION : VI CLASSE : 3
Pour les sociétés non marocaines au Maroc :

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP - Direction du Port de Jorf Lasfar et Région auprès de la Division Support - Bureau des Marchés - au lieu 22 route de Ouedla -02, Jorf Lasfar -

Tel : 05 29 00 99 49 - 06 20 09 01 02 - Fax : 05 29 34 34 31

N° 880/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
ET DU TRANSPORT
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR
MARRAKECH

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ
N°1/2025/PSK

Le 18 Mars 2025 à 11H, il sera procédé, dans la salle de réunion de secrétariat général de la province d'Essaouira, à l'ouverture de l'ouverture de plis relative à l'appel d'offres ouvert simplifié pour l'achat des fournitures pour matériel technique et informatique -Province de Sidi Kacem-Lot unique. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu de la consultation architecturale peut être consulté au service des marchés de la Direction Générale de la Province d'Essaouira, par l'intermédiaire du téléchargement à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, basé sur l'estimation des travaux à réaliser est de Deux Millions Cent Quarante Neuf Mille Dirhams (2 499 000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31 et 32 de l'article 2-22-431 du 8 Mars 2023 relatif aux marchés publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-neuf (499 900,00 DHS HT) soit en lettres Quatre Cent Quatre-Vingt-Neuf Mille Neuf Cent Soixante Dix Dirhams Huit Taxes.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent :

- Déposer électroniquement leurs plis conformément à l'Annexe du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hjs 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Ils ont prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le : 06/03/2025 à 11h00 au Port de Jorf Lasfar.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Pour les sociétés marocaines :

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises de l'ETP délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau

SECTEUR : V QUALIFICATION : VI CLASSE : 3
Pour les sociétés non marocaines au Maroc :

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP - Direction du Port de Jorf Lasfar et Région auprès de la Division Support - Bureau des Marchés - au lieu 22 route de Ouedla -02, Jorf Lasfar -

Tel : 05 29 00 99 49 - 06 20 09 01 02 - Fax : 05 29 34 34 31

N° 879/PA

ANP
Agence Nationale des Ports
Direction du Port de Jorf Lasfar et Région

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR ET REGION

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 81/2025/PSK/ANP/2025
SEANCE PUBLIQUE

Le 18 Mars 2025 à 11h00 il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du Port de Jorf Lasfar et Région à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE MAINTIENANCE DES ESPACES VERTS AU PORT DE JORF LASFAR

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement relatif aux conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : 499 900,00 DHS HT soit en lettres Quatre Cent Quatre-Vingt-Neuf Mille Neuf Cent Soixante Dix Dirhams Huit Taxes.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8 998,00 DHS (Huit Mille Neuf Cent Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent :

- Déposer électroniquement leurs plis conformément à l'Annexe du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hjs 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Ils ont prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le : 06/03/2025 à 11h00 au Port de Jorf Lasfar.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Pour les sociétés marocaines :

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises de l'ETP délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau

SECTEUR : V QUALIFICATION : VI CLASSE : 3
Pour les sociétés non marocaines au Maroc :

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP - Direction du Port de Jorf Lasfar et Région auprès de la Division Support - Bureau des Marchés - au lieu 22 route de Ouedla -02, Jorf Lasfar -

Tel : 05 29 00 99 49 - 06 20 09 01 02 - Fax : 05 29 34 34 31

Agence Nationale des Ports - Direction du Port de Jorf Lasfar et Région
Direction du Port de Jorf Lasfar, Km 01, Route Ouedla, BP 1985, El Jorf Lasfar (Ports principaux)
Tel : 05 29 00 99 49 / 06 20 09 01 02 / 06 20 09 01 01 Fax : 05 29 34 34 31

N° 881/PA

Systeme de Basc
Bureau de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Élevage, de l'Équipement Rural et des Bois et Forêts
Office Régional de Basc et Valor Agricole de Tada
MARRAKECH - 340000000, 340000017 N° 1/2025

avis publique 2025

Le programme prévisionnel maximum (PMP) est fixé par l'Office Régional de Basc et Valor Agricole de Tada en vertu de l'avis public 2025, conformément aux directives de la Banque Internationale pour le Développement et le Commerce (BIDC) en ce qui concerne :

Objet de la prestation	Nature de prestation	Unité d'évaluation	Estimation prévisionnelle (en Mds DH)	Mode de passation	Terme prévu par le soumissionnaire	Garanties	Notes
Retour de services relatif de gestion de proximité (Construction-Fourniture-Assemblage)	Service	CMR/DU/TOLA	1,00	Appel d'offres Ouverts	Mo 020	Tel 05240000146 Fax:05240000112	880

N° 878/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de
Layoune Sakia ElHamra
Province de Tarfaya
Secrétariat Général
Division du Budget
et des Marchés
Service des Marchés
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ SUR
OFFRES DE PRIX
N° : 02/AC/PT/2025
Le 04/03/2025 à
12H00min, il sera procédé,
dans les bureaux de la Province
de Tarfaya (salle des
réunions du Secrétariat Général)
sise à la Ville de Tarfaya à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel d'offres
ouvert simplifié sur offres de prix
n° : 02/AC/PT/2025
du 04/03/2025 pour l'achat
du carburant pour le fonctionnement
des véhicules et des engins de la
Province de Tarfaya - lot unique.
Le dossier d'appel d'offres doit être
téléchargé à partir du portail des
marchés publics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations
établie par le maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Huit-cent sept mille huit-cent
quarante-sept DIRHAMS et zéro Centimes
TTC (807.847,00 DHS TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé à la
somme de Dix mille DIRHAMS (10.000,00
DHS).
Le contenu, la présentation ainsi que le
dépôt des concurrents doivent être conformes
aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret
n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs
dossiers par voie électronique dans le
portail des marchés publics accessible à
l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont
celles prévues par l'article n° : 8 du Règlement
de Consultation.
N°872/PA

ROYAUME DU MAROC
Agence Marocaine pour
l'Efficacité Énergétique
Avis d'Appel d'Offres Ouvert
National N°
02/2025/AMEE
RESERVE AUX TRES
PETITES, PETITES ET
MOYENNES ENTRE-
PRISES INSTALLEES AUX
MAROC Y COMPRIS LES
JEUNES ENTREPRISES
INNOVANTES, AUX CO-
OPERATIVES, AUX
UNIONS DE COOPERATIVES
ET AUTO-ENTRE-

PRENEURS
Séance Publique
Le 18 mars 2025 à partir de
10 heures, il sera procédé, à
l'Agence Marocaine pour
l'Efficacité Énergétique
(AMEE), Espace les Patios,
1er étage angle avenue
Anakhil, Avenue Ben
Barka, Hay Riad Rabat, à
l'ouverture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert
national pour la réalisation
d'un marché concernant l'
ACCOMPAGNEMENT DE
L'AMEE DANS L'AME-
LIORATION DE LA QUALITE
DE SON OFFRE DE
FORMATION CONTINUE
SELON LA NM ISO 29993-1.
L'appel d'offres est réservé
aux très petites, petites et
moyennes entreprises y
compris les jeunes entreprises
innovantes, aux unions de
coopératives et aux auto-entrepreneurs
Lieu d'exécution :
• Siège de l'AMEE à Rabat,
Espace les Patios au 1er
étage, coin Av Annakhil et
Av Ben Barka, Hay Riad
Rabat.

• Représentation de
l'AMEE à Marrakech, Rue
El Machaâr El Haram, Issil
Marrakech.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés
publics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma,
et peut être téléchargé sur
le site de l'AMEE
www.amee.ma
L'acquisition du dossier
d'appel d'offres est gratuite.
• Le cautionnement
provisoire est fixé à : Cinq
mille dirhams (5 000,00
DH) : cette caution devra
être constituée au niveau
du Portail Marocain des
Marchés publics
• L'estimation des coûts
des prestations établie par
le maître d'ouvrage est
fixée à : Deux cent cinquante-
sept mille Dirhams
Toutes Taxes Comprises
(257 000,00 DH TTC)
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles
30 à 34 du décret n° 02-22-431
chaabane 1444 du (08 mars
2023) relatif aux marchés
publics.
Les concurrents doivent
obligatoirement déposer
leurs dossiers par voie
électronique via le portail
des marchés publics
www.marchespublics.gov.ma,
conformément aux
dispositions de l'arrêté du
ministre délégué auprès
de l'économie et des
finances, chargé du budget
n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23

juin 2023) relatif à la
dématérialisation des
procédures, des documents
et des pièces relatifs aux
marchés publics.
Les pièces justificatives à
fournir, sont celles prévues
par les articles 4-10-11-12-13
du règlement de consultation.
N°873/PA

ROYAUME DU MAROC
Agence Marocaine pour
l'Efficacité Énergétique
Avis d'Appel d'Offres Ouvert
National
N° 03/2025/AMEE
RESERVE AUX TRES
PETITES, PETITES ET
MOYENNES ENTRE-
PRISES INSTALLEES AUX
MAROC Y COMPRIS LES
JEUNES ENTREPRISES
INNOVANTES, AUX CO-
OPERATIVES, AUX
UNIONS DE COOPERATIVES
ET AUTO-ENTRE-
PRENEURS
Séance Publique
Le 18 mars 2025 à partir de
10 heures, il sera procédé, à
l'Agence Marocaine pour
l'Efficacité Énergétique
(AMEE), Espace les Patios,
1er étage angle avenue
Anakhil, Avenue Ben
Barka, Hay Riad Rabat, à
l'ouverture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert
national pour la réalisation
d'un marché concernant la
DIGITALISATION DES
MODULES DE FORMATION
ET LEUR INTEGRATION
A LA PLATEFORME
E-LEARNING DE L'AMEE
». L'appel d'offres est réservé
aux très petites, petites et
moyennes entreprises y
compris les jeunes entreprises
innovantes, aux unions de
coopératives et aux
auto-entrepreneurs
Lieu d'exécution :
• Siège de l'AMEE à Rabat,
Espace les Patios au 1er
étage, coin Av Annakhil et
Av Ben Barka, Hay Riad
Rabat.

• Représentation de
l'AMEE à Marrakech, Rue
El Machaâr El Haram, Issil
Marrakech.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés
publics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma,
et peut être téléchargé sur
le site de l'AMEE
www.amee.ma
L'acquisition du dossier
d'appel d'offres est gratuite.
• Le cautionnement
provisoire est fixé à : Huit
mille dirhams (8 000,00
DH) : cette caution devra
être constituée au niveau
du Portail Marocain des
Marchés publics
N°874/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Province d'El Haouz
Commune d'Agouajal
PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL MODIFIQUE
MAITRE D'OUVRAGE : Commune d'Agouajal.
ANNEE BUDGETAIRE : 2025
Le programme prévisionnel des marchés que Maître le prestataire de la commune d'Agouajal envisage de
lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026-2027 est présenté ci-après :

4) PRESTATIONS DE TRAVAUX :

ANNEE BUDGETAIRE 2025						
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observations
01	Projet budgét	Quartiers relevant de la Commune d'Agouajal	1.000.000,00	Appel d'offre	Avril	Quartiers sans Appuis
02	Entretien des voiries de la commune	Siège de la commune	300.000,00	Régime de commande	Juin	

ANNEE BUDGETAIRE 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
01	Aménagement des voiries de proximité	Commune d'Agouajal
02	Aménagement des Espaces Verts et places	Commune d'Agouajal

ANNEE BUDGETAIRE 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
01	Création d'un complexe sportif	Commune d'Agouajal
02	Aménagement des Espaces Verts et parkings	Commune d'Agouajal

5) PRESTATIONS DE PRESENTATION :

ANNEE BUDGETAIRE 2025						
N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu de livraison	Mode de passation	Mois de publication	Observations
01	Fourniture de bureaux	80.000,00	Siège commune	Régime de commande	Juin	
02	Matériels techniques et informatiques	40.000,00	Siège commune	Régime de commande	Juin	
03	Achat de fournitures d'échange public diversifié (MS, LEO, etc.)	300.000,00	Quartiers relevant de la Commune	Régime de commande	Juin	

ANNEE BUDGETAIRE 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
01	Fourniture de bureaux	Siège de la commune
02	Matériels techniques et informatiques	Siège de la commune
03	Achat de fournitures d'échange public diversifié au LEO	Quartiers relevant de la Commune

ANNEE BUDGETAIRE 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
01	Fourniture de bureaux	Siège de la commune
02	Matériels techniques et informatiques	Siège de la commune
03	Reparation du matériel informatique	Siège de la commune

6) PRESTATIONS DE SERVICES :

ANNEE BUDGETAIRE 2025						
N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période	Observations
01	Etude topographique	100.000,00	Commune d'Agouajal	Régime de commande	Juillet	
02	Etude technique relative à l'adossage de la commune	100.000,00	Quartiers relevant de la Commune	Régime de commande	Avril	
03	Contrôle de qualité relatif aux travaux d'aménagement des voiries et aménagements (Décret n° 23/2024)	60.000,00	Quartiers relevant de la Commune	Régime de commande	Mars	
04	Etude technique (Division de l'Assainissement) Ligne de la ville d'Agouajal	300.000,00	Commune d'Agouajal	Régime de commande	Novembre	

ANNEE BUDGETAIRE 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
01	Etude topographique	Commune d'Agouajal

ANNEE BUDGETAIRE 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
01	Etude relative à la Création d'un complexe sportif	Commune d'Agouajal

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
REGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET EQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES

**AVIS RECTIFICATIF D'APPEL
D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° :
09/2025/BRO**

Le 12/03/2025 à partir de 11heures, il sera procédé, au siège du Conseil de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert National sur offres de prix N°09/2025/BRO

As les de :

Le 12/03/2025 à partir de 11heures, il sera procédé, au siège du Conseil de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert National sur offres de prix N°08/2025/BRO :

N° 871/PA

chés publics
• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Quatre cent seize mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (416 000,00 DH TTC)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 02-22-431 chaabane 1444 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
Les pièces justificatives à

fournir, sont celles prévues par les articles 4-10-11-12-13 du règlement de consultation.
N°874/PA
* CLIMSERV * SARL A.U
Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire à Casablanca en date du 20/11/2024, il a été décidé ce qui suit :
I- Transféré le siège social à l'adresse suivante : MAGASIN RDC ANGLE RUE ROCROI ET RUE DOUAI BELVEDERE-CASABLANCA
Par conséquent les articles 4 des statuts sont modifiés.
II- Etablissement des Statuts Refondus.
Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 18/02/2025 sous le numéro 958734.
N°875/PA
" YRMO BUILDING " SARL
Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du

30/01/2025, il a été constitué une SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Objet : - TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS (ENTREPRENEUR).
Siège Social : 174 BD ZERKTOUNI ET RUE MOUSSA IBNOU NOUSSAÏR 1ER ETAGE APPT 2, CASABLANCA.
Capital Social: 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dirhams chacune : Mr MONCEF SERAÏDI 500 parts
Mr ABDELLATIF KANOUNI 500 parts.
Gérance : Mr MONCEF SERAÏDI est nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée.
Année Sociale : du 01/01 au 31/12.
Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 18/02/2025 sous le numéro 958731 et immatriculé sous le numéro 662815.
N°876/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Province d'El Haouz
Commune d'Agouajal
PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL MODIFIQUE
MAITRE D'OUVRAGE : Commune d'Agouajal.
ANNEE BUDGETAIRE : 2025
Le programme prévisionnel des marchés que Maître le prestataire de la commune d'Agouajal envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026-2027 est présenté ci-après :

4) PRESTATIONS DE TRAVAUX :

ANNEE BUDGETAIRE 2025						
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observations
01	Projet budgét	Quartiers relevant de la Commune d'Agouajal	1.000.000,00	Appel d'offre	Avril	Quartiers sans Appuis
02	Entretien des voiries de la commune	Siège de la commune	300.000,00	Régime de commande	Juin	

ANNEE BUDGETAIRE 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
01	Aménagement des voiries de proximité	Commune d'Agouajal
02	Aménagement des Espaces Verts et places	Commune d'Agouajal

ANNEE BUDGETAIRE 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
01	Création d'un complexe sportif	Commune d'Agouajal
02	Aménagement des Espaces Verts et parkings	Commune d'Agouajal

5) PRESTATIONS DE PRESENTATION :

ANNEE BUDGETAIRE 2025						
N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu de livraison	Mode de passation	Mois de publication	Observations
01	Fourniture de bureaux	80.000,00	Siège commune	Régime de commande	Juin	
02	Matériels techniques et informatiques	40.000,00	Siège commune	Régime de commande	Juin	
03	Achat de fournitures d'échange public diversifié (MS, LEO, etc.)	300.000,00	Quartiers relevant de la Commune	Régime de commande	Juin	

ANNEE BUDGETAIRE 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
01	Fourniture de bureaux	Siège de la commune
02	Matériels techniques et informatiques	Siège de la commune
03	Achat de fournitures d'échange public diversifié au LEO	Quartiers relevant de la Commune

ANNEE BUDGETAIRE 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
01	Fourniture de bureaux	Siège de la commune
02	Matériels techniques et informatiques	Siège de la commune
03	Reparation du matériel informatique	Siège de la commune

6) PRESTATIONS DE SERVICES :

ANNEE BUDGETAIRE 2025						
N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période	Observations
01	Etude topographique	100.000,00	Commune d'Agouajal	Régime de commande	Juillet	
02	Etude technique relative à l'adossage de la commune	100.000,00	Quartiers relevant de la Commune	Régime de commande	Avril	
03	Contrôle de qualité relatif aux travaux d'aménagement des voiries et aménagements (Décret n° 23/2024)	60.000,00	Quartiers relevant de la Commune	Régime de commande	Mars	
04	Etude technique (Division de l'Assainissement) Ligne de la ville d'Agouajal	300.000,00	Commune d'Agouajal	Régime de commande	Novembre	

ANNEE BUDGETAIRE 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
01	Etude topographique	Commune d'Agouajal

ANNEE BUDGETAIRE 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
01	Etude relative à la Création d'un complexe sportif	Commune d'Agouajal

N° 870/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime,
du Développement Terri-
toriale et des
Eaux et Forêts
Direction Provinciale de
l'Agriculture d'Azilal
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT INTERNATIONAL
N°16/2025

Le Mercredi 19 Mars 2025 à
10 heures, il sera procédé
dans la salle de réunion de
la Direction Provinciale de
l'Agriculture d'Azilal à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert in-
ternational sur offres des
prix n° 16/2025 du
19/03/2025 pour objet : La
réalisation des travaux
d'aménagement de la piste
rurale reliant RP3108 (cen-
tre de Sidi Yaacoub) et
doux Tamezzert-Ansakri
, Commune Territoriale de
Sidi Yaacoub, Cercle de Fe-
touaka, Province d'Azilal.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés Pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.
gov.ma.

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
Deux cent cinquante mille
dirhams (250 000,00 dhs).
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de :
Treize millions neuf cent

huit mille cinq cent quatre-
vingt-huit dirhams (13 908
588,00 dhs).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2.22.431
relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse
www.marchespublics.
gov.ma.

Le document technique
exigé par le dossier d'appel
d'offres doit être déposé
par voie électronique dans
le portail des marchés pu-
blics. Les pièces justificati-
ves à fournir sont celles
prévues par l'article 6 du
règlement de consultation.
N°889 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRI-
CULTURE, DE LA PÊCHE
MARITIME,
DU DÉVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX ET
FORÊTS
OFFICE REGIONAL DE
MISE EN VALEUR AGRICOLE
DES DOUKKALA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX
N°10/2025/DGR
RESERVE AUX PME,
AUX COOPERATIVES,

AUX UNIONS
DE COOPERATIVES ET
AUX AUTO-
ENTREPRENEURS

Le 18/03/2025 à 13 h 30, il
sera procédé, dans la salle
de réunions de l'Office Ré-
gional de Mise en Valeur
Agricole des Doukkala
(O.R.M.V.A.D.), sis à 16
Avenue Mohammed VI à El
Jadida, à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert national sur of-
fres de prix
n°10/2025/DGR pour :
TRAVAUX D'ENTRETIEN
DU RESEAU D'IRRIGA-
TION = ENTRETIEN DE
L'ASCENSEUR ET DU
MONTE CHARGE DE LA
STATION DE POMPAGE
HAUT SERVICE DES
DOUKKALA =

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.L'estimation des coûts
des prestations établie par
le maître d'ouvrage est
fixée à la somme de :
Minimum : Cent Dix Sept
Mille Cent Trente Deux (117
132,00) dirhams TTC ;
Maximum : Deux Cent
Trente Quatre Mille Deux
Cent Soixante Quatre
(234.264,00) dirhams TTC.
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
Quatre Mille (4.000,00) di-
rhams.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30,
32 et 34 du décret relatif
aux marchés publics.
Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma. Il est prévu une visite
des lieux le 11/03/2025 à 10
h et le départ est à partir du
siège de l'ORMVAD.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n°7 du règle-
ment de consultation.
N°890 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'AGRICULTURE, DE LA
PÊCHE MARITIME,
DU DÉVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX
ET FORÊTS
OFFICE REGIONAL DE
MISE EN VALEUR
AGRICOLE DES
DOUKKALA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 06/2025/SMG
RESERVE AUX TPE, PME,
AUX COOPERATIVES,
AUX UNIONS DE
COOPERATIVES
ET AUX AUTO-
ENTREPRENEURS

Le 18/03/2025 à 10 h 30
mn, il sera procédé dans la
salle de réunions de l'Office
Régional de Mise en Valeur
Agricole des Doukkala
(O.R.M.V.A.D.), sis à 16
Avenue Mohammed VI El
Jadida - Maroc, à
l'ouverture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert
national sur offres de prix
n°06/2025/SMG du
18/03/2025 pour :
ACHAT DE
FOURNITURES DE

BUREAU
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés
publics à l'adresse
électronique :
www.marchespublics.
gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Deux Cent
Quatre Vingt Sept Mille
Quatre Cent Soixante Six
(296 466,00) dirhams TTC.
Le cautionnement
provisoire est fixé à la
somme de : Cinq Mille Huit
Cents (5.800,00) dirhams.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30,
32 et 34 du décret relatif
aux marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics
.gov.ma.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n°7 du
règlement de consultation.
N°891 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'AGRICULTURE ET DE
LA PÊCHE MARITIME
DU DÉVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX
ET FORÊTS
OFFICE REGIONAL DE
MISE EN VALEUR
AGRICOLE DES
DOUKKALA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL N°
07/2025/SMG
RESERVE AUX TPE, PME,
AUX COOPERATIVES,
AUX UNIONS
DE COOPERATIVES ET
AUX AUTO-

ENTREPRENEURS

Le 18/03/2025 à 12 heures,
il sera procédé dans la salle
de réunions de l'Office
Régional de Mise en Valeur
Agricole des Doukkala
(O.R.M.V.A.D.), sis à 16
Avenue Mohammed VI El
Jadida - Maroc, à
l'ouverture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert
national sur offres de prix
n°07/2025/SMG du
18/03/2025 pour :
FOURNITURE DE
MOBILIER DE BUREAU
AU PROFIT DE L'OFFICE
REGIONAL DE MISE EN
VALEUR AGRICOLE DES
DOUKKALA

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés
publics à l'adresse
électronique :
www.marchespublics.
gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Trois cent
quatre vingt quinze Mille
Cinq cent vingt (395.520,00)
dirhams TTC.

Le cautionnement
provisoire est fixé à la
somme de : Sept mille cinq
cents (7.500,00) dirhams.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30,
32 et 34 du décret relatif
aux marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n°7 du
règlement de consultation.
N°892 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
PACHALIK DE BEN AHMED
COMMUNE DE BEN AHMED

AVIS RECTIFICATIF

Le Président de la Commune de Ben Ahmed informe le public que l'appel d'offres ouvert n°01/BAH/2025 du 06/03/2025 à 11heures est un appel d'offres national ouvert sur offres de prix concernant les Travaux d'Aménagement des voiries au niveau de la ville de Ben Ahmed, qui a été publié aux journaux : Libération sous n°10434 du 11/02/2025 et Alitihad Alichtraki sous n° 13962 du 11/02/2025, et que l'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de 3.646.344,00 dhs (Trois Million Six Cent Quatre-vingt Six Mille Trois Cent Quarante Quatre Dirhams) au lieu de 3.713.544,00 dhs, et que le dépôt et retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement par voie électronique conformément aux conditions fixées par l'arrêté de madame la ministre de l'économie et des finances n°1982-21 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties pécuniaires et le reste sans changer.

N° 886/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION
SOCIALE
RÉGION SOUS-SEKTAT
DIRECTION PROVINCIALE DE TATA
CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TATA



المملكة المغربية
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
إقليم سوس ماسة
الدائرة الإقليمية للتأهيل
المركز الاستشفائي الإقليمي بتاتة

TATA, le 20/02/2025

AVIS MODIFICATIF

Le directeur du Centre Hospitalier Provincial de Tata, informe le public que l'appel d'offres n°03/2025 publié le 18/02/2025, N°876PA, est modifié dans son référence pour devenir 06/2025/CHPEATA.

ADDRESS : (Bou ALKASSABA TATA) / TEL: 410940479 / FAX : 410940479 / تاتة - 410940479 / تاتة - 410940479

N° 887/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHÉNIFRA
GROUPEMENT DES COMMUNES
TERRITORIALES AL ATLAS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
02/2025

Le 20/03/2025 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Président du Groupement des collectivités Territoriales AL ATLAS Province Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant : Travaux de construction d'un abattoir intercommunal

(2ème tranche) à la Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma

➤ Le Maître d'ouvrage : M. Le Président du Groupement des collectivités Territoriales AL ATLAS Province Khénifra

➤ Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 116 000,00 (Cent seize Mille) dirhams.

➤ L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 7 783 887,13 dhs TTC (Sept millions Sept cent quatre-vingt-trois mille quatre-vingt-sept Dirhams treize centimes TTC).

Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444(23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

DONNER TECHNIQUE

Il est exigé des concurrents la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification, délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau, dans le secteur, classe et qualification suivante :

Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
A : Construction	A 3	3

➤ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 886/PA

Royaume de Maroc

Ministère de l'Équipement et de l'eau
Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique
D'El Kelaa des Sraghna

Programme Prévisionnel Triennal

Maître d'ouvrage : la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique
D'El Kelaa des Sraghna

Année budgétaire 2025

Le programme prévisionnel des marchés que la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique d'El Kelaa des Sraghna envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026-2027 est présenté ci-après:

a) Prestations de travaux

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle en MARR	Méthode de passation	Méthode de publication	Observation
1	Travaux d'amélioration du réseau de service de la RN23 (EX RN201) du PK 183+823 au PK 199+590 (lot1)	Province El Kelaa des Sraghna	32	Appel d'offre Ouvert	MARS-2025	
2	Travaux de Renforcement de la RN8 du PK250+717 au PK253+327	Province El Kelaa des Sraghna	16	Appel d'offre Ouvert	AVRIL-2025	
3	Travaux d'élargissement et renforcement de la RP2125 du PK 30+432 au PK 38+400 et du PK30+790 au PK 33+186	Province El Kelaa des Sraghna	20,400	Appel d'offre Ouvert	MAI-2025	
4	Travaux d'élargissement et renforcement de la RP2121 du PK 13+248 au PK 24+500	Province El Kelaa des Sraghna	13,096	Appel d'offre Ouvert	MAI-2025	
5	Travaux amélioration du réseau de service de la RP2113 du PK 0+000 au PK2+670	Province El Kelaa des Sraghna	3,400	Appel d'offre Ouvert	JUIN-2025	
6	Protection de POA sur Oued Tassout au PK 273+127 de la RN8	Province El Kelaa des Sraghna	4	Appel d'offre Ouvert	JUIN-2025	
7	Travaux de reconstruction de POA au PK204+590 de la RN23	Province El Kelaa des Sraghna	2	Appel d'offre Ouvert	JUILLET-2025	
8	Travaux de reconstruction de POA au PK44+800 de la RR209	Province El Kelaa des Sraghna	2	Appel d'offre Ouvert	JUILLET-2025	
9	Travaux d'élargissement de l'OA au PK340+300 de la RN8	Province El Kelaa des Sraghna	1	Appel d'offre Ouvert	AOUT-2025	
10	Travaux d'aménagement des pistes cyclables de la RP 2108 du PK 47+500 au PK54+500	Province El Kelaa des Sraghna	9,5	Appel d'offre Ouvert	AOUT-2025	
11	Travaux d'aménagement des pistes cyclables de la RP 2115 du PK 2+400 au PK17+850	Province El Kelaa des Sraghna	15	Appel d'offre Ouvert	SEPTEMBRE-2025	
12	Travaux de signalisation verticale et dispositif de sécurité dépendant de la DPELT El Kelaa des Sraghna	Province El Kelaa des Sraghna	2,500	Appel d'offre Ouvert	SEPTEMBRE-2025	
13	Travaux d'entretien du réseau routier relevant à la DPELT D'El Kelaa des Sraghna	Province El Kelaa des Sraghna	1,60	Appel d'offre Ouvert	OCTOBRE-2025	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux d'amélioration du réseau de service de la RN23 (EX RN201) du PK 183+823/0x au pk 172+940 (exp26+650) (lot2)	Province El Kelaa des Sraghna
2	Travaux d'élargissement et de renforcement de la RR208 du PK 19+000 au PK 32+400 (lot3)	Province El Kelaa des Sraghna
3	Travaux de construction de corps de chaussée de la RP2110 du pk18+000 au pk 26+300	Province El Kelaa des Sraghna
4	Travaux de reconstruction de OA au pk43+100 de la RR208	Province El Kelaa des Sraghna
5	Travaux de reconstruction de POA au PK23+200 de la RR210 et de protection de POA au PK34+840 de la RR210	Province El Kelaa des Sraghna
6	Travaux d'aménagement des pistes cyclables de la RP 2108 du PK 38+500 au PK47+500	Province El Kelaa des Sraghna
7	Travaux, Signalisation Horizontale, verticale et Dispositif de sécurité de réseau routier	Province El Kelaa des Sraghna
8	Déjà des crues 2026	Province El Kelaa des Sraghna
9	plan de compagnie 2026	Province El Kelaa des Sraghna

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux d'élargissement et de renforcement de la RR208 du PK 32+400 au PK43+883 (lot2)	Province El Kelaa des Sraghna
2	Travaux d'élargissement et de renforcement de la RP2129 du pk17+500 au pk22+800	Province El Kelaa des Sraghna
3	Travaux de reconstruction des OA au PK 3+000 et au PK 4+500 de la RP2116	Province El Kelaa des Sraghna
4	Travaux de reconstruction des ouvrages souterrains - OA au pk47+250 de la RR210 - OA au pk43+300 de la RR210 - OA au pk43+300 de la RR210 - OA au pk31+000 de la RR210 et Travaux de protection de POA au pk34+840 de la RR210	Province El Kelaa des Sraghna
5	Travaux d'aménagement des pistes cyclables de la RP 2108 du PK 38+500 au PK47+500	Province El Kelaa des Sraghna
6	Travaux de signalisation de la RR210 du PK23+600 au PK38+400	Province El Kelaa des Sraghna
7	Travaux d'Aménagement des Piste Cyclables de la RP 2123 du PK 0+000 AU PK 12+000	Province El Kelaa des Sraghna
8	Travaux, Signalisation Horizontale, verticale et Dispositif de sécurité de réseau routier	Province El Kelaa des Sraghna
9	plan de compagnie 2027	Province El Kelaa des Sraghna
10	Déjà des crues 2027	Province El Kelaa des Sraghna

b) Prestations de fournitures

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Estimation prévisionnelle en MARR	Lieu de passation	Méthode de passation	Méthode de publication	Observation
1	Fourniture de l'entretien pour construction pour l'entretien du réseau routier de la DPELT D'El Kelaa des Sraghna	0,15	Province El Kelaa des Sraghna	Appel d'offre Ouvert	MARS-2025	
2	Fourniture de des passagers de signalisation pour le réseau routier de la DPELT D'El Kelaa des Sraghna	0,15	Province El Kelaa des Sraghna	Appel d'offre Ouvert	AVRIL-2025	
3	Fourniture des matériaux de construction pour l'entretien du réseau routier de la DPELT D'El Kelaa des Sraghna	0,12	Province El Kelaa des Sraghna	Appel d'offre Ouvert	MAI-2025	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Fourniture de l'entretien pour construction pour l'entretien du réseau routier de la DPELT D'El Kelaa des Sraghna	Province El Kelaa des Sraghna
2	Fourniture de des passagers de signalisation pour le réseau routier de la DPELT D'El Kelaa des Sraghna	Province El Kelaa des Sraghna
3	Fourniture des matériaux de construction pour l'entretien du réseau routier de la DPELT D'El Kelaa des Sraghna	Province El Kelaa des Sraghna

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Fourniture de l'entretien pour construction pour l'entretien du réseau routier de la DPELT D'El Kelaa des Sraghna	Province El Kelaa des Sraghna
2	Fourniture de des passagers de signalisation pour le réseau routier de la DPELT D'El Kelaa des Sraghna	Province El Kelaa des Sraghna
3	Fourniture des matériaux de construction pour l'entretien du réseau routier de la DPELT D'El Kelaa des Sraghna	Province El Kelaa des Sraghna

c) Prestations de services

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Estimation prévisionnelle en MARR	Lieu de passation	Méthode de passation	Méthode de publication	Observation
1	Etude de reconnaissance de l'ouvrage d'art au PK173+127 de la RN8	0,000	Province El Kelaa des Sraghna	Appel d'offre Ouvert	AVRIL-2025	
2	Etude d'amélioration du réseau de service de la RN23 du PK199+590 au PK254+510	0,000	Province El Kelaa des Sraghna	Appel d'offre Ouvert	AVRIL-2025	
3	Comité de qualité des travaux d'amélioration du réseau de service de la RN23 du PK 183+823 au PK199+590 (lot1)	0,000	Province El Kelaa des Sraghna	Appel d'offre Ouvert	MARS-2025	
4	Comité de qualité des travaux de Renforcement de la RN8 du PK200+717 au PK253+327	0,200	Province El Kelaa des Sraghna	Appel d'offre Ouvert	AVRIL-2025	
5	Comité d'amélioration du réseau de service de la RP2113 du PK 0+000 au PK2+670	0,000	Province El Kelaa des Sraghna	Appel d'offre Ouvert	JUIN-2025	
6	Comité de qualité des travaux d'élargissement et renforcement de la RP2110 du PK 18+000 au PK 26+300	0,200	Province El Kelaa des Sraghna	Appel d'offre Ouvert	MAI-2025	
7	Comité de qualité des travaux d'élargissement et renforcement de la RP2115 du PK 2+400 au PK 17+850	0,200	Province El Kelaa des Sraghna	Appel d'offre Ouvert	MAI-2025	
8	Comité de qualité des travaux de Protection des crues et Oued Tassout au PK 273+127 de la RN8	0,000	Province El Kelaa des Sraghna	Appel d'offre Ouvert	JUIN-2025	
9	Comité de qualité des travaux de reconstruction de POA au PK204+590 de la RN23	0,000	Province El Kelaa des Sraghna	Appel d'offre Ouvert	JUILLET-2025	
10	Comité de qualité des Travaux de reconstruction de POA au PK44+800 de la RR209	0,000	Province El Kelaa des Sraghna	Appel d'offre Ouvert	JUILLET-2025	
11	Comité de qualité des travaux d'élargissement de l'OA au PK340+300 de la RN8	0,00	Province El Kelaa des Sraghna	Appel d'offre Ouvert	AOUT-2025	
12	Comité de qualité des pistes cyclables de la RP 2108 du PK 47+500 au PK54+500	0,15	Province El Kelaa des Sraghna	Appel d'offre Ouvert	AOUT-2025	
13	Comité des Travaux d'aménagement des pistes cyclables de la RP 2115 du PK 2+400 au PK17+850	0,15	Province El Kelaa des Sraghna	Appel d'offre Ouvert	SEPTEMBRE-2025	
14	Comité de qualité des travaux de Protection des crues et Oued Tassout au PK 273+127 de la RN8	0,000	Province El Kelaa des Sraghna	Appel d'offre Ouvert	SEPTEMBRE-2025	
15	Comité de plan de compagnie 2024	0,070	Province El Kelaa des Sraghna	Appel d'offre Ouvert	OCTOBRE-2025	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Comité des Travaux d'amélioration du réseau de service de la RN23 (EX RN201) du PK 183+823/0x au pk 172+940 (exp26+650) (lot2)	Province El Kelaa des Sraghna
2	Comité des Travaux d'élargissement et de renforcement de la RR208 du PK 19+000 au PK 32+400 (lot3)	Province El Kelaa des Sraghna
3	Comité des Travaux de construction de corps de chaussée de la RP2110 du pk18+000 au pk 26+300	Province El Kelaa des Sraghna
4	Comité des Travaux de reconstruction de OA au pk43+100 de la RR208	Province El Kelaa des Sraghna
5	Comité des Travaux de reconstruction de POA au PK23+200 de la RR210 et de protection de POA au PK34+840 de la RR210	Province El Kelaa des Sraghna
6	Comité des Travaux d'aménagement des pistes cyclables de la RP 2108 du PK 38+500 au PK47+500	Province El Kelaa des Sraghna
7	Comité des Travaux, Signalisation Horizontale, verticale et Dispositif de sécurité de réseau routier	Province El Kelaa des Sraghna
8	Comité de qualité des Déjà des crues 2026	Province El Kelaa des Sraghna
9	Comité de qualité des plan de compagnie 2026	Province El Kelaa des Sraghna

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Comité de qualité des Travaux d'élargissement et de renforcement de la RR208 du PK 32+400 au PK43+883 (lot2)	Province El Kelaa des Sraghna
2	Comité de qualité des Travaux d'élargissement et de renforcement de la RP2129 du pk17+500 au pk22+800	Province El Kelaa des Sraghna
3	Comité de qualité des Travaux de reconstruction des OA au PK 3+000 et au PK 4+500 de la RP2116	Province El Kelaa des Sraghna
4	Comité de qualité des Travaux de reconstruction des ouvrages souterrains - OA au pk47+250 de la RR210 - OA au pk43+300 de la RR210 - OA au pk43+300 de la RR210 - OA au pk31+000 de la RR210 et Travaux de protection de POA au pk34+840 de la RR210	Province El Kelaa des Sraghna
5	Comité de qualité des Travaux d'aménagement des pistes cyclables de la RP 2108 du PK 38+500 au PK47+500	Province El Kelaa des Sraghna
6	Comité de qualité des Travaux de signalisation de la RR210 du PK23+600 au PK38+400	Province El Kelaa des Sraghna
7	Comité de qualité des Travaux d'Aménagement des Piste Cyclables de la RP 2123 du PK 0+000 AU PK 12+000	Province El Kelaa des Sraghna
8	Comité de qualité des Travaux, Signalisation Horizontale, verticale et Dispositif de sécurité de réseau routier	Province El Kelaa des Sraghna
9	Comité de qualité des Déjà des crues 2027	Province El Kelaa des Sraghna
10	Comité de qualité des Déjà des crues 2027	Province El Kelaa des Sraghna

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE DE RABAT - SALE - KENITRA
ÉCOLE D'AGRICULTURE DE TÉMARA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
 N° 02/2025/EAT (Séance publique)

Le 18 Mars deux mille vingt-cinq à dix heures (10 H), il sera procédé dans la salle des réunions de l'École d'Agriculture de Témara, Commune de Mers El kheir - Préfecture de Skhirat - Témara, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°02/2025/EAT du 18 Mars 2025 pour l'Elaboration des Etudes techniques et suivi des travaux de construction de l'extension de la halle technologique de l'École d'Agriculture de Témara, commune de Mers El kheir - Préfecture de Skhirat - Témara (lot unique). Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Virg-cinq mille dirhams toutes taxes comprises (25.000,00 MAD TTC). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq cents Dirhams (500,00 Dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hidja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation. Les concurrents doivent fournir les copies certifiées conformes à l'original des certificats d'agrément, établis conformément à l'arrêté du Ministre de l'Équipement et

des Transports n° n° 1003-15 du 20 jourmada 1 1436 (11 mars 2015) suivants :
 • D14 (Calcul des structures pour bâtiments à tous usages)
 • D15 (Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages)
 • D16 (Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages)
N°896/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
 N° : 01 /2025/B/P/PAZ

Le 18 Mars 2025 à 10 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres nationaux sur offres de prix pour :
 - Achèvement Construction de la voie reliant Ouzoud et Amazig, éclairage public d'El Modaa et construction de 4 blocs sanitaires à la CT Ait Taguella Province D'Azilal. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : trente mille Dirhams (30.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million cinq cent quatre-vingt mille trois cent soixante-seize dirham,00 cts (1 514 376,00DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail du marché publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N°897/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
RÉGION BENI MELLAL KHENIFRA
PROVINCE D'AZILAL
PACHALIK D'AZILAL
COMMUNE D'AZILAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N° :02/2025 /CAZ

Le Mardi 18 Mars 2025 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
CONSTRUCTION D'UN ESPACE DE LOISIR (PISCINE, VESTIAIRE, CAFE, PARC JEUX D'ENFANT, ESPACE VERT ET MAISON D'HOTES) A LA VILLE D'AZILAL.
 -1ere TRANCHE -
 Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré au bureau de chef de la division technique de la commune d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 70 000,00dhs (Soixante-dix mille dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3 994 731,38 dhfs (Trois million neuf cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent trente et un dirhams, 38 centimes). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°02-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leur dossier sous format électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma et ce avant la date d'ouverture des plis ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 2 du règlement de consultation.
N°898/PA

* KMB MENUISERIE *
 SARL
 Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire à Casablanca en date du 09/01/2025, il a été décidé ce qui suit :
 1- Transféré le siège social à l'adresse suivante :
 DOUAR OULED HADDA
 SIDI HAJJAJ OUED HASSAR 20672
 CASABLANCA
 Par conséquent les articles 4 des statuts sont modifiés.
N°900/PA

2- Etablissement des Statuts Refondus (Mise à jour). Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 18/02/2025 sous le numéro 958727.
POUR EXTRAIT ET MENTION
N°899/PA

DIGICROSS
 Constitution
 Aux termes d'un acte s.p en date à Mohammedia le 11/02/2025, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
 DENOMINATION : - DIGICROSS - SARL
 OBJET SOCIAL : Achat, vente et réparation de motocycles ainsi que de toutes sortes de leurs pièces de rechange.
 SIÈGE SOCIAL: LOTISSEMENT EL FATH I IMMEUBLE A N°436 MAGASIN N°4 BENI YAKHLEF - MOHAMMEDIA
 CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts sociales de 100,00 DHS chacune. Ce capital est ainsi réparti comme suit :
 - M. Issam TAKIEDDINE..... 50.000,00 DHS
 - M. Ziad TAKI EDDINE..... 50.000,00 DHS
 Total : 100.000,00 DHS
 DURÉE SOCIALE: 99 ans.
 GERANCE : M. Issam TAKIEDDINE, C.N.J N° T218783 et M. Ziad TAKI EDDINE, CIN N° T173189 pour une durée illimitée et par une signature séparée. Le dépôt légal a été déposé au tribunal de 1ère instance de Mohammedia le 19/02/2025 sous
N° : 433, RC N° : 37027.
N°900/PA

Direction des Services Régionaux de l'Éducation, de la Formation et du Sport
 Direction Provinciale de l'Azilal - Province d'Azilal - Maroc

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° : 01/INV/2025 Du 17/02/2025 A 10H00

Le 17 Mars 2025 à 10H00 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Sous-Massas à Taroüdant, Route Mirraach Lambaya BP 04 Taroüdant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres National sur offres de prix n° : 01/INV/2025, ayant pour Objet : LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PIONNIERS RELÉVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION SOUSS MASSA A TAROÜDANT, EN ONZE (11) LOTS COMME SUIV :

Lot N°	L'Objet de Chaque Lot	Estimation des coûts des prestations Lot	Le cautionnement provisoire en DH
1	Les études techniques et le suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation de NEUF (9) établissements scolaires pionniers, relevant de la Direction Provinciale de L'AREF SM à Taroüdant. (Lot 01)	75 000,00 DH SOIXANTE-QUINZE MILLE SIX CENT DHS	1200,00 DH MILLE DEUX CENT DHS
2	Les études techniques et le suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation de QUATRE (4) établissements scolaires pionniers, relevant de la Direction Provinciale de L'AREF SM à Taroüdant. (Lot 02)	50 000,00 DH QUATRE-VINGT DEUX MILLE QUATRE CENT DHS	1500,00 DH MILLE CINQ-CENT DHS
3	Les études techniques et le suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation de DIX (10) établissements scolaires pionniers, relevant de la Direction Provinciale de L'AREF SM à Taroüdant. (Lot 03)	84 000,00 DH QUATRE-VINGT QUATRE MILLE	1500,00 DH MILLE CINQ-CENT DHS
4	Les études techniques et le suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation de HUIT (8) établissements scolaires pionniers, relevant de la Direction Provinciale de L'AREF SM à Taroüdant. (Lot 04)	67 200,00 DH SOIXANTE-SEPT MILLE DEUX CENT DHS	1000,00 DH MILLE DHS
5	Les études techniques et le suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation de DIX (10) établissements scolaires pionniers, relevant de la Direction Provinciale de L'AREF SM à Taroüdant. (Lot 05)	84 000,00 DH QUATRE-VINGT QUATRE MILLE	1500,00 DH MILLE CINQ-CENT DHS
6	Les études techniques et le suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation de NEUF (9) établissements scolaires pionniers, relevant de la Direction Provinciale de L'AREF SM à Taroüdant. (Lot 06)	75 000,00 DH SOIXANTE-QUINZE MILLE SIX CENT DHS	1200,00 DH MILLE DEUX CENT DHS
7	Les études techniques et le suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation de CINQUANTE (50) établissements scolaires pionniers, relevant de la Direction Provinciale de L'AREF SM à Taroüdant. (Lot 07)	50 000,00 DH CINQUANTE MILLE QUATRE CENT DHS	800,00 DH HUIT CENTS DHS
8	Les études techniques et le suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation de QUATRE (4) établissements scolaires pionniers, relevant de la Direction Provinciale de L'AREF SM à Taroüdant. (Lot 08)	84 000,00 DH QUATRE-VINGT QUATRE MILLE DHS	2000,00 DH DEUX MILLE DHS
9	Les études techniques et le suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation de DEUX (2) établissements scolaires pionniers, relevant de la Direction Provinciale de L'AREF SM à Taroüdant. (Lot 09)	100 000,00 DH CENT MILLE HUIT CENT DHS	1000,00 DH MILLE SIX CENT DHS
10	Les études techniques et le suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation de DEUX (2) établissements scolaires pionniers, relevant de la Direction Provinciale de L'AREF SM à Taroüdant. (Lot 10)	100 000,00 DH CENT MILLE HUIT CENT DHS	1000,00 DH MILLE SIX CENT DHS
11	Les études techniques et le suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation de DEUX (2) établissements scolaires pionniers, relevant de la Direction Provinciale de L'AREF SM à Taroüdant. (Lot 11)	100 000,00 DH CENT MILLE HUIT CENT DHS	1000,00 DH MILLE SIX CENT DHS

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32,34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Dhija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Il est exigé de produire une copie certifiée conforme à l'originale du certificat d'agrément D04, D15, D16. Dans le dossier technique.

N°895/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA
CERCLE EL KELAA BENI AAMEUR
CAIDAT OULED BOUALI
CT OULED AAMER

AVIS CONCOURS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU TITRE DE L'ANNEE 2025 POUR L'ACCES AU GRADE TECHNICIEN 02 EME GRADE

Le président de la commune OULED AAMER organise au profit des fonctionnaires de cette commune, un examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2025 pour l'accès au grade TECHNICIEN 02 EME GRADE en date du 22/03/2025 à 9h du matin au siège de cette commune. Et ce suivant le tableau ci-après :

Grade d'origine	Grade de Promotion	Conditions de Concours	Nombre de post	Dossiers de Candidature
TECHNICIEN 01 EME GRADE	TECHNICIEN 02EME GRADE	L'examen est ouvert aux fonctionnaires titulaires ayant passé six années de service dans leurs grade jusqu'au 05/03/2025	01	-Les dossiers de candidature doivent être déposés au services du ressource humains de la commune -le : 12/03/2025 considéré le dernier délai de dépôt des dossier

Les épreuves du concours sont comme suit :

1)- Epreuve écrite :
 Epreuve écrite générale portant sur le secteur concerné ou sur le domaine de la gestion publique Durée(heure) : 03 Coefficient : 3

2)- Epreuve : orale comportant un débat entre les membres de la commission de l'examen avec le candidat sur les sujets des épreuves écrites ainsi que d'autres sujets concernant les tâches et la spécialité du candidat à l'effet d'évaluer ses capacités d'assumer les fonctions et les tâches liées au grade objet du concours . Durée (heure) : 20mn Coefficient : 3

N° 894/PA

PROGRAMME PRÉVISIONNEL TRIENNAL

Maire d'ouvrage: Président du Conseil de la préfecture d'Inceguen Aït Melloul
Année budgétaire (N): 2025
Le programme prévisionnel des marchés que le Président du Conseil de la préfecture d'Inceguen Aït Melloul (Maire d'ouvrage) envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 et 2027 est personnel et agit:

A. PRESTATION DES TRAVAUX

Année budgétaire 2025						
N°	Objet	Lieu de livraison	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Travaux de création d'une Place publique d'appropriation de la commune et d'un Centre d'animation pour l'éducation de jeunes pour l'éducation de jeunes de la commune d'Aït Melloul, Préfecture d'Inceguen Aït Melloul	Commune d'Aït Melloul	1,940,000.00	Appel d'offres ouvert national	Juin	Reversé
2	Travaux d'aménagement du site de la commune de la Préfecture d'Inceguen Aït Melloul	Commune d'Aït Melloul	200,000.00	Appel d'offres ouvert simplifié	Juillet	---
Année budgétaire 2026						
N°	Objet	Lieu de livraison				
1	---	---				
Année budgétaire 2027						
N°	Objet	Lieu de livraison				
1	---	---				

B. PRESTATION DE FOURNITURES

Année budgétaire 2025						
N°	Objet	Lieu de livraison	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Acquisition de véhicules utilitaires	Commune d'Aït Melloul	200 000,00	Appel d'offres ouvert simplifié	Août	---
2	Fourniture de produits de vaccination antituberculeuse au profit du Conseil de la préfecture d'Inceguen Aït Melloul	Commune d'Aït Melloul	500 000,00	Marché cadre	Mars	---
3	Acquisition de véhicules de transport scolaire	Commune d'Aït Melloul	2 800 000,00	Appel d'offres ouvert national	Juin	---
4	Acquisition de véhicules de transport scolaire et utilitaires	Commune d'Aït Melloul	1 000 000,00	Appel d'offres ouvert national	Octobre	---
Année budgétaire 2026						
N°	Objet	Lieu de livraison	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Acquisition de véhicules de transport scolaire	Commune d'Aït Melloul	1 000 000,00	Appel d'offres ouvert simplifié	Juin	---
2	Acquisition de véhicules de transport scolaire et utilitaires	Commune d'Aït Melloul	1 000 000,00	Appel d'offres ouvert national	Octobre	---
Année budgétaire 2027						
N°	Objet	Lieu de livraison				
1	---	---				

C. PRESTATION DE SERVICES

Année budgétaire 2025						
N°	Objet	Lieu de livraison	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Réalisation des actes de conseil de la qualité et des matières relatifs aux travaux de création d'une place publique d'appropriation de la commune et d'un centre d'animation pour l'éducation de jeunes de la commune d'Aït Melloul	Commune d'Aït Melloul	20 000,00	Appel d'offres ouvert national	Mars	---
2	Etude technique et suivi des travaux de création d'une place publique d'appropriation de la commune et d'un centre d'animation pour l'éducation de jeunes de la commune d'Aït Melloul	Commune d'Aït Melloul	40 000,00	Appel d'offres ouvert national	Mars	---
3	Conseil technique et suivi des travaux de création d'une place publique d'appropriation de la commune et d'un centre d'animation pour l'éducation de jeunes de la commune d'Aït Melloul	Commune d'Aït Melloul	20 000,00	Appel d'offres ouvert national	Mars	---
Année budgétaire 2026						
N°	Objet	Lieu de livraison				
1	---	---				
Année budgétaire 2027						
N°	Objet	Lieu de livraison				
1	---	---				

Royaume Du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale, du Pré-scolaire et des Sports
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
 Direction Provinciale d'ALHACOUZ
 Service Des Affaires Administratives Et Financières, Des Équipements Et Du Patrimoine
 Bureau Des Marchés
Appel d'offres ouvert national simplifié sur offres de prix N° 03/EXP/2025
 Le 06/03/2025, à 10h00 il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres de prix a pour objet : Achat De Bois De Chauffage Pour Les Etablissements Scolaires Relevant De La Direction Provinciale Al Haouz.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé à : 6 000,00 Dhs (Six Mille Dirhams)
 L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de :
 - Min : 176 000,00 DH TTC (Cent Soixante Seize Mille Dirhams 00 cts TTC) ;
 - Max : 300 960,00 DH TTC (Trois Cent Mille Neuf Cent Soixante Dirhams 00 cts TTC).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics

accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
 a
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de la consultation.
 N.B : Cet appel d'offres est strictement réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises y compris les jeunes entreprises innovantes, les coopératives, les unions de coopératives et les auto-entrepreneurs
N°903/PA
REFERAL DISTRIBUTION CONSTITUTION
 Aux termes d'un acte SSP en date du 03/02/2025, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont :
 Dénomination : - REFERAL DISTRIBUTION - SARL AU
 Objet social : Achat et vente de profils aluminium et ses accessoires ; Travaux de menuiserie sous toutes ses formes pour l'industrie et le bâtiment et généralement la menuiserie aluminium.
 Siège social : 105, Bd Rahal Meskini, 7ème étage Appt 71, Casablanca.
 Durée : 99 ans.
 Capital social : 100.000,00 Dhs, divisé en 1000 parts de 100 dhs chacune, attribuées à l'associé unique : Mr ANEJJAR OMAK.
 Exercice social : commence le 01/01 et finit le 31/12
 Gérance : Mr ANEJJAR OMAK, CIN n°B771526, gérant pour une durée illimitée.
 Dépôt légal est effectué au Tribunal de commerce de Casablanca sous N°9382.
 RC N° 663337 LE 19/02/2025.
N°904/PA
Liquidation Super Gourmet Services SARL
 Capital social : 500.000,00 dhs
 Forme juridique : SARL
 Siège social : 39, Avenue Lalla Yacout 5ème étage, appartement D Centre-ville, Casablanca
 I- Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire, tenue en date du 05/09/2024, les associés ont décidé ce qui suit :
 - L'Approbation sans réserve des conclusions du rapport du liquidateur et l'octroi à ce dernier, d'un quitus valable et définitif.
 - La déclaration de la Dissolution et liquidation définitive de la personnalité morale de la société - Super Gourmet Services SARL - et sa cessation d'exister à compter du jour de ladite assemblée.
 II- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 11/12/2024 sous le numéro 947362.
N°1019/PA
WINDAF CONSTITUTION
 Aux termes d'un acte SSP en date du 03/02/2025, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont :
 Dénomination : - WINDAF

Royaume Du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale, du Pré-scolaire et des Sports
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
 Direction Provinciale de Marrakech
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
 Au rabais en à majoration
 N°:18/EN/2025
 (Séance publique)

Le 17/03/2025 à 10H00, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech, avenue Assar Barti, guérra Marrakech, à l'ouverture des plus de l'appel d'offres ouvert national « Au rabais en à majoration » ayant pour objet : Travaux d'aménagement et de réhabilitation des écoles primaires relevant de la direction provinciale de Marrakech en trois lots séparés :

- Lot N°1 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire ALMACHOUEAR (Municipalité ALMACHOUEAR KASBA) à Marrakech.
- Lot N°2 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire NIZAR KABBANI (Arrondissement MEDINA) à Marrakech.
- Lot N°3 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire AL IKHLASSE (C.T SAADA) à Marrakech.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire et estimation sont faits comme suit:

Lot N°	Cautionnement provisoire en dhs		Estimation de la prestation en dhs TTC	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	26 400,00	Vingt-six mille quatre cents dirhams	1 321 075,20	Un million trois cent vingt-et-un mille soixante-quinze dirhams et vingt cts.
02	22 300,00	Vingt-deux mille trois cents dirhams	1 119 972,00	Un million cent dix-neuf mille neuf cent soixante-deux dirhams.
03	17 500,00	Dix-sept mille cinq cents dirhams	876 276,22	Huit cent soixante-seize mille deux cent soixante-seize dirhams et vingt-deux cts.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Portrait



Edgar Grosperon

Derrière le showman des pistes un "bosseur"

Après avoir dompté les bosses dans un style inimitable dans les années 1990, le champion olympique d'Albertville Edgar Grosperon, qui "bossait derrière la

provoc", s'est mué en conférencier et passe aux choses encore plus sérieuses en prenant la tête des JO d'hiver 2030.

A 55 ans, Edgar Grosperon, sera le visage des Alpes françaises 2030.

Pantalon coloré flashy (parfois rouge, parfois mauve) et pull multicolore, pour une tenue vestimentaire "so eighties": pendant dix ans entre 1985 et 1995, il a assuré le spectacle sur les pistes de ski acrobatique et les bosses, discipline qu'il popularise auprès du grand public.

"Edgar, fantasque skieur, toujours dans la provoc mais en même temps énorme champion parce que derrière la provoc, il bossait. Cette image de déconneur qu'il avait... depuis, il est passé de très fantasque à très sérieux", a témoigné Luc Alphand en marge des Mondiaux de ski de Saalbach (Autriche).

C'est une sorte de revanche pour le skieur de La Clusaz, éphémère directeur général de la candidature d'Annecy à l'organisation des Jeux d'hiver 2018, jetant l'éponge en décembre 2010 déplorant le manque de moyens. Les Français ont découvert sa bonne bouille un 13 février 1992 sous des flocons de neige à Tignes. Il est ce jour-là entré dans la légende olympique en devenant champion à domicile, le premier sur les bosses, la première discipline du ski acrobatique à entrer au programme de Jeux d'hiver.

"C'était comme une deuxième naissance. Une naissance aux yeux du grand public. La veille, j'étais encore un in-

connu. Et le lendemain j'ai eu mon visage en Une de tous les journaux", raconte "Crazy Eddie" à l'AFP en 2020.

Personnage haut en couleurs, il avait déjà mis un pied dans l'olympisme quatre ans plus tôt, à Calgary au Canada en 1988. A l'époque, les bosses n'étaient qu'en démonstration aux Jeux. S'il n'avait pris que la 3e place, il avait enflammé le public de l'Alberta, en véritable showman pour la promotion de son sport.

Facétieux, un poil fêtard, il "avait pour devise +ski, sexe et rock'n'Roll+", raconte Perrine Laffont, championne olympique des bosses en 2018 à Pyeongchang (Corée du Sud), dans un documentaire pour la chaîne olympique.

Mais sur les pistes, Edgar Grosperon était un acharné. "Il n'était jamais satisfait du ski qu'il produisait et ne comptait pas son temps pour revenir à l'ouvrage", se remémore son entraîneur Nano Pourtier. Tout cela dans le seul but d'être "au rendez-vous des promesses" qu'il avait annoncées.

Ainsi, six mois avant les Jeux d'Albertville-1992, les premiers en France depuis Grenoble en 1968, il avait prévenu Jean-Claude Killy, triple champion olympique de ski alpin en 1968 et patron de l'organisation de l'événement: "Je te garantis que tu peux mettre dans tes prévisions que je vais être champion olympique".

Et pourtant, "j'avais 22 ans et je n'étais pas prêt à ça. Il y a des gens qui

aujourd'hui encore m'interpellent dans la rue. C'est là que je réalise que la puissance des Jeux est phénoménale", rembobine Grosperon, également triple champion du monde (1989, 1991 et 1995) et médaillé de bronze aux Jeux de Lillehammer (Norvège) en 1994.

Plus de trois décennies plus tard, c'est à son tour de se mettre dans les pas de Killy pour devenir le chef d'orchestre des JO-2030. Et si le style vestimentaire a changé depuis sa mue en conférencier - chemise blanche, veston et pantalon noirs, mais sans cravate -, il continue avec ce côté showman vibrant encore en lui. "Ce projet ambitieux et collectif a besoin d'un leader qui sait motiver et fédérer", a-t-il d'ailleurs lancé dans sa lettre de motivation pour le job de président.

Il a aussi brièvement mis les doigts dans la politique, en 2008 pour les municipales à Annecy-le-Vieux, en 33e et dernière position de la liste "Encore mieux pour ALV", menée par le président de l'Assemblée nationale de l'époque, Bernard Accoyer (UMP, droite).

Une brève expérience susceptible d'être utile dans son dialogue avec les représentants de l'Etat et des deux régions Auvergne Rhône Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur concernées par ces Jeux, qui consisteront cette fois pour Grosperon, à non plus dompter des bosses mais à franchir des obstacles pour baliser la piste vers Alpes-2030



Pantalon coloré flashy et pull multicolore, pour une tenue vestimentaire "so eighties": pendant dix ans entre 1985 et 1995, Grosperon a assuré le spectacle sur les pistes de ski acrobatique et les bosses, discipline qu'il popularise auprès du grand public

Sport

Le Real Madrid et Paris en démonstration

Saibari propulse le PSV en huitièmes de finale de la Ligue des champions

Le Real Madrid et Kylian Mbappé, Lauteur d'un magnifique triplé, ont assommé Manchester City (3-1), mercredi au stade Santiago-Bernabeu, pour se hisser en 8e de finale de la Ligue des champions tout comme le PSG, qui a laminé Brest (7-0).

Le tenant du titre madrilène, qui s'était imposé la semaine dernière à l'Etihad Stadium (3-2), a confirmé son résultat du barrage aller grâce à une nouvelle prestation de grande classe de Mbappé.

Le capitaine de l'équipe de France, revenu à son meilleur niveau depuis plusieurs semaines, a marqué trois buts splendides et réduit à néant à lui tout seul les minces espoirs des Citizens, qui quittent la scène européenne la tête basse.

Le vainqueur de l'édition 2023, qui connaît une saison très compliquée, pensait s'être quelque peu requinqué avec un large succès ce week-end en Premier League contre Newcastle (4-0). Mais cette équipe mancunienne a trop de fragilités et le Real n'a pas eu à trop forcer son talent pour l'écartier de sa route et l'enfoncer encore un peu plus.

Le PSG a lui aussi survolé les barages de C1 et le duel 100% français qui l'opposait à Brest a été logiquement à sens unique. Le champion de France, en état de grâce en ce moment, avait fait le plus dur en allant gagner en Bretagne à l'aller (3-0) et le match retour au Parc des Princes a tourné à la correction.

Les Brestois, qui découvraient la



plus prestigieuse compétition continentale cette saison, n'ont jamais existé face à la machine parisienne et se sont finalement très lourdement inclinés en encaissant sept buts inscrits par sept joueurs différents (Bradley Barcola, Khvicha Kvaratskhelia, Vitorinha, Désiré Doué, Nuno Mendes, Gonçalo Ramos, Senny Mayulu).

Une démonstration qui en dit long sur le niveau actuel des Parisiens mais la suite s'annonce autrement plus corvée pour les hommes de Luis Enrique puisqu'ils affronteront au prochain tour soit Liverpool, la formation la plus impressionnante en Europe, soit le FC Barcelone, en tête de la Liga. Le tirage au sort des huitièmes de finale est prévu vendredi.

Le football italien ne pourra y compter qu'un seul représentant (Inter

Milan) après la sortie de la Juventus Turin à Eindhoven (3-1 a.p.) qui s'ajoute aux deux déceptions de mardi, les éliminations de l'AC Milan et de l'Atalanta Bergame.

Le PSV Eindhoven s'est qualifié pour les huitièmes de finale en s'imposant 3-1 à domicile contre la Juventus en prolongations du barrage retour.

Les Néerlandais affronteront Arsenal ou l'Inter Milan pour une place en quart de finale. Après avoir perdu 2-1 en Italie lors du barrage aller, le club néerlandais a su renverser la Juve grâce à des buts d'Ivan Perisic et Ismael Saibari dans le temps réglementaire et de Ryan Flamingo en prolongations.

Enfin, le Borussia Dortmund, finaliste en 2024, a géré à domicile ses trois buts d'avance contre le Sporting Portugal (0-0).

Deux matches tests pour l'EN

L'équipe nationale de football affrontera en amical ses homologues tunisienne, le 7 juin prochain, et béninoise, le 10 du même mois, a annoncé mercredi la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

Ces deux rencontres amicales s'inscrivent dans le cadre des préparatifs des Lions de l'Atlas aux prochaines échéances continentales et internationales, précise la FRMF dans un communiqué publié sur son site internet.

Congrès de la Confédération africaine de ski à Dakhla

La Confédération africaine de ski tiendra son deuxième congrès, le 21 février à Dakhla, avec comme objectif principal le développement de cette discipline sur le plan continental.

Cet événement vise également l'encouragement des sportifs africains à la pratique de ce sport et à concourir dans les échéances continentales et internationales, dont les JO d'hiver, indique un communiqué de la Confédération africaine, présidée par Hicham Ait Ouarchikh, président de la Fédération Royale marocaine de ski et sports de montagne.

En plus du pays hôte, le Maroc, ce congrès connaît la participation du Rwanda, du Ghana, de l'Égypte, du Nigeria, du Kenya, de l'Éthiopie, du Burundi, du Zimbabwe, de la Namibie, de la Guinée-Bissau, de l'Ouganda, de la Zambie, de la Sierra Leone, de la Tanzanie et du Congo.

Organisé en coordination avec la wilaya de la région de Dakhla-Oued Eddahab et le conseil de la région et en coordination avec la Fédération internationale de ski, cet événement est marqué par la réunion de la commission préparatoire, la tenue d'une conférence de presse de la Fédération internationale et une visite par les délégations africaines des projets de développement à Dakhla.

La FRME présente sa stratégie pour la promotion du jeu d'échecs au Maroc

La Fédération Royale marocaine des échecs (FRME) a tenu, mardi à Casablanca, une conférence de presse consacrée à la présentation de stratégie et ses différentes actions pour la promotion du jeu d'échecs au Maroc.

A cette occasion, la présidente de la Fédération Royale marocaine des échecs, Bouchra Kadiri, s'est félicitée des réalisations de la fédération au cours des derniers mois et des efforts fournis pour développer davantage la pratique de cette discipline sportive au Maroc et la faire rayonner à l'échelle régionale, continentale et internationale.

Elue à l'unanimité présidente de la FRME en juin dernier pour un mandat de quatre ans, Mme Kadiri a précisé que le jeu d'échecs entame une nouvelle ère au Maroc avec d'importants acquis enregistrés et une réelle volonté de favoriser le développement de

cette discipline, faisant état également de la participation du Maroc à d'importants événements internationaux.

Elle a, par ailleurs, souligné le rôle des ligues régionales dans la mise en œuvre de la stratégie de la FRME, notant que ces ligues œuvrent activement pour réaliser les objectifs de la fédération et favoriser le rayonnement du jeu d'échecs au Maroc.

Mme Kadiri, qui avait également présidé la commission provisoire désignée par le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et du Sport pour gérer la FRME, avant son élection à la tête de cette instance fédérale, a fait observer que le Maroc compte actuellement 31 associations accréditées regroupant de nombreux joueurs et arbitres, ce qui est à même d'être considérablement bénéfique pour l'avenir du jeu d'échecs dans le pays.

De même, elle a noté que la fédéra-

tion prévoit de conclure des conventions de partenariat avec les différentes académies régionales de l'éducation et de la formation (AREF) afin d'élargir la base des pratiquants de cette discipline dans les établissements scolaires.

De son côté, le directeur technique de la FRME, Zoheir Slami, a présenté le programme des activités de la fédération pour les mois à venir, notant que ce programme comprend l'organisation de championnats, de sessions de formation pour les animateurs et les entraîneurs et des stages de préparation pour les joueurs participant aux différentes compétitions internationales.

Il a, par ailleurs, précisé que les phases finales des championnats nationaux seront précédées de qualifications régionales pour augmenter le niveau de compétition, faisant état également de la tenue prochaine de la Coupe du Trône des échecs.

Rencontre Sport et culture

Dans le cadre de ses rencontres culturelles
Le Racing Universitaire de Casablanca (RUC)
en partenariat avec la Revue Marocaine d'Audit et de Développement,
vous invite à la rencontre scientifique sous le thème

"La gouvernance des sports"

Le 21 Février 2025 à 17h00

Intervenants:
Rachid Fekal, acteur et scientifique / cinéaste et réalisateur, modérateur
Mohamed Hani, directeur de la OFPPT
Abdoulatif Ghali, professeur à l'ENS, Casablanca, coauteur
Dahmane Chouk, professeur à l'Université Hassan II, Casablanca, coauteur

Entrée libre

Rue Tahar Bouabou 20, Jorf Melouane, Casablanca | 05 22 98 74 12
www.ruc.ma

Pour ses 30 ans, l'e-commerce marqué par la percée de Shein et Temu

Les bilans annuels des professionnels du commerce tombent et aucun n'échappe à la tendance: les jeunes plateformes en ligne asiatiques comme Shein ou Temu séduisent toujours plus de clients grâce à leurs prix cassés et leur intense marketing.

En même pas trois ans d'existence, le site d'origine chinoise Temu comptabilise 18,4 millions de visiteurs mensuels qui le placent quatrième d'un classement Médiamétrie publié jeudi et largement dominé par l'américain Amazon (38,2 millions de visiteurs), dont le lancement en 1995 est considéré comme l'acte de naissance de l'e-commerce.

Temu coiffe ainsi des acteurs traditionnels de la grande distribution, comme E.Leclerc (6e), ou du commerce en ligne, comme Cdiscount (9e) ou Fnac (12e), dans cette enquête qui porte sur le troisième trimestre 2024.

Et la plateforme de produits à très bas prix s'invite à la 17^{ème} place des sites de vente en ligne sur lesquels les Français ont réalisé le plus d'achats vestimentaires en 2024 (6,6% des répondants), d'après une enquête de l'Institut français de la mode (IFM) présentée jeudi.

Shein (19,9%) figure elle sur la troi-

sième marche du podium de ce sondage, juste derrière le français Decathlon (21,4%) et l'américain Amazon (26,3%).

Cette marque d'origine chinoise désormais basée à Singapour représente 3% des dépenses d'habillement et de chaussures en 2024 en France en valeur (contre moins de 2% en 2021), et si l'on faisait l'hypothèse de prix moyens à 10 euros pour Shein, le distributeur serait le leader en termes de volumes vendus, selon la même source.

Motivation des acheteurs? "Les prix accessibles" pratiqués par la marque, ont répondu 69% des consommateurs interrogés par l'IFM, dans un contexte de tensions sur le pouvoir d'achat.

Avec leur myriade de produits à prix très réduits - surtout habillement pour Shein, mais aussi jouets, décoration, outils et high-tech en plus pour Temu - ces deux sites, érigés en emblème de la surconsommation, séduisent de plus en plus les clients à la recherche de bonnes affaires, au point de figurer largement en tête des enseignes dans lesquelles les Français ont le plus augmenté leurs dépenses en 2024 (respectivement +12% et +11%, selon le cabinet Circana).



Les ventes en ligne, produits et services confondus, ont atteint un nouveau record en 2024, a annoncé jeudi la Fédération de l'e-commerce et de la vente à distance (Fevad), avec 175,3 milliards d'euros dépensés par les Français et un montant moyen des commandes stable à 68 euros, selon le panel sondé, dont ne font pas partie Shein et Temu.

Mais sur les plateformes asiatiques, ce panier ne s'élève qu'à 20 euros, a précisé le délégué général de la Fevad, Marc Lollivier, ce qui pourrait luster le secteur

à l'avenir.

Douze millions de petits colts à faible valeur entrent chaque jour en Europe, un nombre qui a doublé en un an selon la Commission européenne qui veut les taxer.

Plus de 90% proviennent de Chine, "une submersion" pour M. Lollivier, favorable à ces mesures douanières pour pallier la "concurrence" jugée déloyale.

Bruxelles est aussi monté au créneau en ouvrant deux enquêtes, sur

Temu et Shein, soupçonnés de ne pas respecter le droit européen sur la protection des consommateurs.

Face à la "montée en puissance de plateformes extérieures très offensives", la ministre déléguée chargée du Commerce et des PME Véronique Louwage a assuré jeudi avoir demandé à la Répression des fraudes "de renforcer les contrôles sur les plateformes étrangères".

Depuis trente ans, l'e-commerce est pourtant habitué à l'arrivée de nouveaux acteurs. Après le succès des pure-players, les marques et enseignes physiques ont investi le créneau dès les années 2010, avec une accélération notoire avec la pandémie de Covid-19, quand la fermeture des magasins physiques a précipité les acheteurs sur la toile. Dans les années 2020, en parallèle du développement de Shein, AliExpress ou Temu, le secteur de la seconde main a lui aussi conquis internet, avec des plateformes comme Vinted, désormais cinquième site pour les dépenses de mode en 2024, d'après l'IFM.

Six Français sur dix ont déclaré acheter ou vendre des produits de seconde main en ligne, indique aussi une étude de Harris Interactive réalisée pour la Fevad.

Recettes

Feuilletés au chocolat



Ingrédients

1 pot de chocolat tartiner
2 ptes feuilletés
1 jaune d.uf

Préparation de la recette

Préchauffez le four 200C (thermostat 6/7).

Préparation des feuilletés

roulez les ptes feuilletés et talez-les sur le plan de travail. Découpez des cercles de pte l'emporte-pièce (ou d'autres formes). Dposez une grosse cuillère soupe sur la moitié des ronds de

pte. Battez l.uf dans un bol et badigeonnez-en les bords. Disposez sur chaque feuillet un autre rond de pte et pressez les bords pour les faire adhérer. Dorez les feuilletés et disposez-les sur une plaque recouverte de papier sulfurisé.

Cuisson

Enfournez pour une vingtaine de minutes. Laissez reposer quelques minutes pour ne pas vous brûler et dégustez encore chauds.

Perte de biodiversité

Une vaste étude pointe le rôle des pesticides

Les pesticides, couramment utilisés en agriculture, affectent largement des espèces d'animaux ou de végétaux qu'ils ne ciblent pas et participent ainsi activement à l'effondrement de la biodiversité, selon une vaste étude publiée jeudi dans Nature Communications.

Une équipe internationale de chercheurs, menée par l'université des sciences et technologies de la Chine de l'Est (Shanghai), a passé en revue 1.705 études portant sur les effets de 471 pesticides - insecticides, fongicides ou herbicides - utilisés dans le milieu agricole mais aussi pour des utilisations commerciales ou domestiques.

Cette synthèse montre que ces produits "ont un effet négatif à grande échelle sur tous les groupes d'organismes non-cibles testés", concluent les auteurs.

Ainsi, des conséquences délétères ont été recensées pour plus de 800 espèces de plantes, champignons, insectes, poissons, oiseaux ou mammifères qui n'étaient pas censés être directement ciblés par les produits chimiques. Ces effets portent sur leur croissance, leur capacité à se reproduire ou leur comportement, comme la capacité à attirer des proies ou à se déplacer.

"On suppose souvent que les pesticides sont d'abord toxiques pour les +nuisibles+ qui sont ciblés ainsi que les

organismes qui leur sont proches, mais c'est clairement faux", souligne Dave Goulson, professeur à l'université du Sussex, l'un des auteurs.

"De manière inquiétante, nous avons mis en évidence des effets négatifs durables pour les plantes, animaux, champignons et microbes, qui menacent l'intégrité des écosystèmes", a-t-il souligné.

"Nos résultats mettent en question la durabilité de l'usage actuel des pesticides et soutiennent la nécessité d'évaluations des risques améliorées pour réduire les risques pour la biodiversité et les écosystèmes", soulignent les chercheurs en conclusion.

Ils remarquent au passage que leur étude met en évidence l'activité de substances isolées mais que leurs effets peu-

vent être encore "exacerbés" avec la présence d'additifs ou l'usage combiné de plusieurs molécules.

Pour réduire l'ampleur du problème, les scientifiques suggèrent d'adopter des politiques encourageant la réduction de l'utilisation des pesticides ou de maximiser leur efficacité.

D'autres chercheurs n'ayant pas participé à l'étude ont salué sa publication. Oliver Jones, professeur de chimie à l'université australienne RMIT, a suggéré que le problème pourrait être plus vaste encore.

"L'étude souligne les effets négatifs pour plus de 800 espèces non ciblées mais les données n'étaient disponibles que pour celles-ci. D'autres espèces pourraient aussi être affectées", a-t-il prévenu.

